

Ph : Archives

# S.M le Roi souhaite prompt rétablissement au Président de la République française

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message au Président de la République française, Son Excellence Monsieur Emmanuel Macron, dans lequel le Souverain lui souhaite prompt rétablissement, et ce suite à sa contamination à la Covid-19.

"J'ai appris que vous avez été testé positif à la Covid-19. J'espère que vous recouvrirez rapidement une parfaite santé et vous adresse tous mes vœux pour un prompt et plein rétablissement", écrit S.M le Roi dans ce message. Le Souverain assure également le Président français de son soutien.

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9195

Samedi/Dimanche 19-20 Décembre 2020

*La pertinente recommandation de "Papiers pour tous"*

## La darija pour une meilleure inclusion sociale et économique du migrant

### Session ordinaire du Conseil national



En raison de l'état d'urgence sanitaire, la session ordinaire du Conseil national de l'USFP se tiendra par visioconférence ce samedi à partir de 10 heures.

### Le CESE entend ériger la lutte contre la violence à l'égard des femmes comme priorité nationale



Page 4

### De belles affiches et deux derbies prometteurs au programme de la 4<sup>ème</sup> manche de la Botola



Page 23



Lire pages 2-3

# La pertinente recommandation de “Papiers pour tous”

## La darija pour une meilleure inclusion sociale et économique du migrant

La plateforme Papiers pour tous vient de lancer une campagne pour encourager et inciter les étrangers non arabophones installés au Maroc à apprendre la darija, plus particulièrement les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile. Pour les initiateurs de cette campagne, la quasi-totalité des étrangers non arabophones, et plus particulièrement les migrants, installés au Maroc depuis plusieurs années, ne parlent pas ou parlent peu la darija, consacrant par là même l'idée d'étrangers en transit et ne cherchant pas à s'intégrer dans le pays d'accueil, le Maroc. Une situation jugée absurde puisque l'insertion dans une société passe par un certain niveau de maîtrise de la langue du pays d'accueil. Qu'en est-il en réalité de la vraie position des migrants réguliers à propos de cette question ? Sont-ils pour l'apprentissage et l'acquisition d'une deuxième langue étrangère ou préfèrent-ils se limiter à leur langue d'origine ? L'apprentissage de la langue arabe ou de la darija favorise-t-il l'inclusion sociale et économique de ces migrants ? Y a-t-il des politiques publiques favorisant l'intégration par la langue ? Pour répondre à ces questions et tant d'autres, Libé a décidé, à l'occasion de la Journée mondiale du migrant, de donner la parole aux intéressés, aux leaders des communautés des migrants, aux activistes de la société civile et aux formateurs.

### La langue n'est pas une barrière

Alhassane est un migrant ivoirien, âgé de 45 ans et travaillant dans le secteur des médias. Il vit au Maroc depuis une vingtaine d'années. Marié et père de deux enfants, il se sent bien intégré dans la société marocaine et entretient de bonnes relations avec son entourage. Pourtant, Alhassane ne parle pas un mot en darija ou en arabe et il n'arrive pas non plus à en saisir le sens lors d'une discussion, en regardant la télévision ou en écoutant la radio.

Le cas d'Alhassane n'est pas une exception. Selon lui, la quasi-totalité des migrants notamment les Subsahariens ne parlent pas la darija et seuls ceux qui vivent dans des régions reculées ou dans des petites villes la maîtrisent peu ou prou. «Dem pour une grande partie des étudiants notamment ceux qui poursuivent leurs études dans

les grandes écoles où les cours sont dispensés en français», nous a-t-il indiqué.

Ebeha Beyeth Gueck est également un migrant qui vit au Maroc depuis une dizaine d'années. Lui aussi parle et comprend peu la darija, mais cela ne lui pose aucun problème puisqu'il est bien intégré socialement et professionnellement et préside même l'Association Banque de solidarité. «La langue arabe et la darija n'ont jamais constitué un handicap pour beaucoup de migrants notamment pour ceux qui résident dans les grandes villes où la majorité de la population marocaine parle ou au moins comprend le français», nous a-t-il affirmé. Un constat que confirme Franck Iyanga, secrétaire général de l'Organisation démocratique des travailleurs immigrés (ODT-Immigrés) qui estime que les migrants arrivent tant bien que mal à communiquer avec leur entourage et que la langue n'a jamais constitué un obstacle même pour l'accès au marché du travail.

### Cours des langues, un échec cuisant

Ce manque d'intérêt pour la langue arabe et la darija est palpable via les différentes expériences d'apprentissage de langues effectuées dans le cadre du partenariat avec le ministère chargé des MRE et des Affaires de la migration ou d'autres agences internationales. En effet, et malgré le fait que la question de l'intégration linguistique des migrants n'a jamais constitué un véritable enjeu des politiques publiques nationales, on a développé un programme spécial pour l'enseignement des langues et de la culture marocaines au profit des immigrés et réfugiés. Il avait pour objet de faciliter et garantir leur intégration dans la société marocaine et sur le plan professionnel en appuyant financièrement les associations en vue de réaliser des projets d'enseignement au profit d'un public adulte des immigrés et réfugiés, en leur fournissant des outils de communication qui les aideront dans leur environnement quotidien.

Pour l'année scolaire 2014/2015, sept associations ont bénéficié de l'appui financier du ministère de tutelle et elles ont accompagné 830 personnes réparties dans les villes suivantes : Fès,

Casablanca, Rabat, Tanger et Martil. Pour l'année scolaire 2015/2016, le nombre des bénéficiaires a chuté à 688 personnes.

Abderrahmane Sadiq, activiste dans le domaine de la migration, se souvient de l'expérience menée à Tétouan par l'Association «Mains solidaires» avec le soutien du ministère des MRE et des Affaires de la migration autour de la langue arabe et de la culture marocaine destinée aux migrants. «L'expérience n'a pas duré longtemps puisqu'après cinq séances, nous avons dû arrêter notre activité vu le faible nombre de personnes intéressées qui n'a pas dépassé en moyenne 15 individus», nous a-t-il expliqué avant d'ajouter : «En règle générale, nous avons observé qu'il y avait peu d'intérêt concernant cette question de la part des migrants irréguliers comme ceux en séjour régulier. Si les premiers préfèrent apprendre l'espagnol, les seconds ne font pas d'effort pour apprendre».

Même son de cloche de la part du secrétaire général de l'ODT-Immigrés qui nous a informés que son syndicat a lancé en 2017 des cours de soutien gratuits pour les travailleurs immigrés (3 séances de 2 heures par semaine), mais l'expérience a tourné court vu le nombre très limité des personnes intéressées.

De son côté, Fatima Zahra Benadi, chargée de la formation à la Fondation Orient-Occident (FOO), nous a révélé que si l'apprentissage de la langue arabe fonctionne bien au niveau des enfants, ce n'est pas le cas au niveau des mineurs et des adultes. «Nous dis-

pensons des cours de langue à quatre niveaux : Il y a d'abord les enfants à la crèche, âgés entre 3, 5 et 6 ans à qui on inculque les bases de la langue arabe. Ensuite, les enfants qui ont déjà intégré l'école et à qui on donne des cours de soutien en langue arabe. Il y a également les mineurs non accompagnés qui bénéficient d'un programme spécial d'intégration (les bases de la darija) et enfin, il y a un programme pour les personnes adultes destiné à leur faciliter l'accès au marché du travail via l'apprentissage de la langue. Ces personnes bénéficient de deux séances d'une à deux heures par semaine soit 12 à 14 heures par mois», nous a-t-elle expliqué. Et de préciser : «Si la présence des enfants est régulière, ce n'est pas le cas pour les autres catégories qui font face à certaines contraintes (recherche du travail, manque de moyen pour emprunter les transports en commun...)».

### Chercher les causes ailleurs

Pour ces migrants, ce désintérêt pour l'apprentissage de la langue arabe ou la darija trouve son explication dans plusieurs facteurs. Pour Alhassane, le véritable problème réside dans le manque de structures adéquates et de temps. Selon lui, les ONG spécialisées dans l'apprentissage de la langue ainsi que les centres privés de langues se trouvent souvent dans le centre-ville, ce qui constitue un handicap pour les migrants qui habitent souvent dans les quartiers périphériques. «Ces migrants doivent donc se déplacer du bout de la ville, payer des frais de transport et trouver du temps pour se déplacer. Ceci d'autant plus qu'ils doivent payer, dans le cas des centres privés, des cours allant jusqu'à 700 DH alors que des cours en anglais ne dépassent pas les 300 DH», nous a-t-il expliqué. Et de poursuivre : «Il y a également le fait que le communautarisme est fortement présent et les migrants préfèrent rester en groupe et fréquenter peu les membres de la société d'accueil. Il faut ajouter également le fait que les migrants installés au Maroc sont peu voire très peu connectés aux médias marocains. D'autant que l'Etat ou les autorités communiquent souvent en français avec ces migrants et avec les ONG dirigées par des migrants».



La première génération de migrants a été trop peu sensible à la valeur de la langue arabe





Pour sa part, Ebeha Beyeth Gueck estime que ce désintérêt est compréhensible dans le cas des premières générations des migrants qui ont toujours considéré le Maroc comme un point de passage vers l'Europe et non comme un pays d'installation. « Cette génération a considéré la langue arabe comme une langue qui n'a que peu de valeur. Pis, certains ont vécu l'apprentissage de la darija comme un danger ou comme un abandon de leur propre culture voire une aliénation de leur culture d'origine, notamment dans une société qui ne leur permet pas de concilier ces deux cultures (celle d'origine et celle de la société d'accueil) », nous a-t-il précisé. Et de poursuivre : « Il faut ajouter également les conditions sociales des

migrants qui influent directement sur cet intérêt pour la langue. Leur place et leur rôle dans la société marocaine (racisme, xénophobie, chômage, exclusion sociale...) les découragent à faire des efforts pour l'apprentissage de la langue dialectale ou autre.

### L'apprentissage reste cependant une nécessité

Pour les migrants installés au Maroc, le désintérêt pour la langue arabe et la darija ne signifie pas un manque de prise de conscience de l'importance de la langue dans la communication au quotidien. La majorité de nos interlocuteurs réalisent, cependant, l'impact de la langue dans l'intégration dans la société d'accueil, dans la création des liens et dans l'accès au marché d'emploi, entre autres. Ils sont également conscients des frustrations et des malentendus engendrés par l'ignorance d'une langue. Selon ces interlocuteurs, l'installation de longue durée au Maroc additionnée à l'arrivée d'une nouvelle génération de migrants ont changé la donne. « Aujourd'hui, de plus en plus de migrants ont des enfants qui parlent couramment l'arabe et la darija et cela pose un problème de communication pour les parents qui parlent peu ou pas la darija », nous a confié Ebeha Beyeth Gueck. « Pour longtemps, le Maroc a été un point de passage, aujourd'hui, de plus en plus de mi-

grants réalisent qu'il s'agit d'un pays d'installation. Cette installation a poussé les migrants à revoir leur relation avec la darija dont ils ont besoin pour trouver du travail et pour communiquer avec leur entourage voire leurs enfants qui apprennent de plus en plus l'arabe », a noté Fatima Zahra Benadi.

Pour Younes Foudil, l'initiateur de la campagne « Talam darija », il est temps de plaider en faveur de l'apprentissage de la darija, d'inviter les étrangers, non arabophones, à faire cet effort et d'appeler les autorités à assumer leurs responsabilités et à mettre en place les politiques et mesures nécessaires pour relever ce défi. « L'apprentissage de la darija contribuera sensiblement à améliorer la communication entre les étrangers non arabophones et les citoyens marocains dans la vie quotidienne, sur les lieux de travail... et à réduire la xénophobie, la méfiance entre les communautés et les discriminations raciales », précise un communiqué de Papiers pour tous. Pour cette plateforme regroupant plusieurs ONG, « depuis l'amplification du phénomène migratoire au Maroc, la dynamique de défense des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, s'est focalisée sur une approche, somme toute légitime, de réclamation des droits (droit à la résidence, droit au travail, droit à l'éducation, droit à la santé, droit à la libre circulation...) en omettant que les étrangers ont également des devoirs envers le pays d'accueil, notamment l'apprentissage

“  
Les étrangers ont des devoirs envers leur pays d'accueil, notamment l'apprentissage de la langue nationale

de la langue nationale, facteur essentiel et déterminant dans le processus de leur inclusion dans la société marocaine », indique le communiqué.

### La nécessité des formations adoptées

Pour Abderrahmane Sadiq, l'apprentissage de la langue du pays d'accueil nécessite la mise en place d'un programme qui prend en considération les conditions de vie des migrants. Pour lui, l'accent doit être mis sur des programmes adap-

ratifs selon le cas de chaque migrant. De son côté, Alhassane estime que les entreprises et les écoles supérieures doivent jouer un rôle d'incitation et de motivation dans ce processus d'apprentissage. « Les responsables de ces institutions doivent encourager leurs salariés et leurs étudiants à investir davantage dans l'apprentissage de l'arabe ou de la darija en mettant en place des incitations ou des formations couronnées par des diplômes », nous a-t-il lancé. Et de préciser : « D'autant que le bagage langagier des migrants se forme et s'accumule via les contacts directs dans les multiples situations sociales de communication, notamment dans le lieu du travail ou de formation.

Fatima Zahra Benadi met, pour sa part, l'accent plutôt sur la formation notamment au profit des formateurs chargés de dispenser les cours de langue. Pour elle, ces derniers doivent jouir d'un minimum de connaissances psychologiques puisque leur public cible n'est autre que des migrants et non pas de simples apprentis. « En effet, il s'agit d'individus qui ont vécu des drames et des expériences éprouvantes et qui endurent souvent un quotidien marqué par la vulnérabilité, la pauvreté et l'exclusion. Cette formation s'avère de plus en plus nécessaire notamment dans le cas des mineurs non-accompagnés qui se sentent désorientés et mal compris », a-t-elle conclu.

Hassan Bentaleb



Aujourd'hui, de plus en plus d'enfants de migrants parlent couramment l'arabe classique et la darija

# Le CESE entend ériger la lutte contre la violence à l'égard des femmes comme priorité nationale



Covid-19 oblige, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a présenté, par visioconférence, son dernier rapport censé venir à bout ou du moins atténuer la violence à l'égard des filles et des femmes au Maroc. Une volonté tout sauf anecdotique quand on sait que plus de 8 femmes sur 10 dans le pays, âgées de 15 à 74 ans, ont déjà subi des violences physiques ou psychologiques, si l'on en croit une enquête du Haut-Commissariat au plan (HCP).

«Il faut éliminer et éradiquer la violence contre les filles et les femmes. C'est un objectif complexe mais j'ai la ferme conviction que nous pourrions l'atteindre», a indiqué, avec un optimisme à peine dis-

simulé, Ahmed Réda Chami, président du CESE, pour qui ce fléau n'est autre qu'une «violation flagrante de l'intégrité physique et qui a tendance à fragiliser la cohésion sociale, la quiétude des familles, sans parler du coût social et moral qui pèse sur la vie de beaucoup de femmes».

«Ensemble, pour faire de l'élimination des violences à l'égard des filles et des femmes une priorité nationale», tel a donc été l'intitulé de la dite visioconférence lors de laquelle le rapporteur et membre du CESE, Abdelmaksoud Rachdi, a présenté les principaux points de l'avis du CESE. Adopté à l'unanimité le 26 novembre dernier par les membres du conseil, l'avis en question regrette

l'inefficacité des différents efforts déployés jusque-là afin de contrecarrer cette calamité à la dent dure. En cause notamment, le manque de considération accordée à cette problématique sociétale par la classe politique. A cela, s'ajoute le faible impact des actions de prévention. Mais aussi les difficultés d'ordre institutionnel, comme l'absence de coordination entre les différentes parties prenantes. Mais pas seulement.

Outre l'inexistence d'un dispositif institutionnalisé de protection territoriale pour la prise en charge des victimes, pendant la visioconférence, la lumière a aussi été braquée sur les zones d'ombre, insuffisances et autres lacunes qui caractérisent

la loi sur la violence faite aux femmes. Dans ce cadre, Leila Rhiwi, représentante du Bureau multi-pays de l'ONU Femmes pour le Maghreb, a souligné l'importance d'établir un cadre normatif efficace sur la base de plusieurs dispositions, entre autres à travers l'adoption du projet de loi numéro 10.16. «Ce projet de loi est une occasion pour corriger les manques juridiques et obstacles face aux droits des femmes de vivre une vie sans violence, car le Code actuel contient en effet plusieurs articles qui sont préoccupants», a-t-elle précisé.

Le rapport du CESE n'est pas uniquement un florilège de griefs. D'une part, il a permis de rappeler les conditions précaires des femmes les plus vulnérables, à l'instar des filles et femmes handicapées, des femmes migrantes en situation irrégulière, des mères célibataires, ou encore du personnel de maison. Et d'autre part, le rapport a apporté des solutions et recommandations. En plus donc d'ériger la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles et la promotion de l'égalité en une cause d'intérêt national prioritaire, le CESE pousse pour la promotion de la culture de l'égalité et de «tolérance zéro». Comment ? Par le biais d'une politique globale préventive contre la violence faite aux filles et aux femmes. Sans oublier d'adopter des mesures particulières pour les filles et femmes handicapées, ou autres victimes en situation de vulnérabilité sociale ou familiale.

Maintenant, le tout n'est pas d'enchaîner les enquêtes et autres rapports. Le constat est là. Mais il ne suffit pas de gagner la bataille. Sans jouer au moralisateur, la situation ne risque pas de se décanter sans l'implication de la société dans sa globalité et une mobilisation sans précédent. Sans oublier que pour un avenir meilleur, à la fois pour nos enfants et leur maman, tante ou sœur, éduquer les générations montantes est une priorité absolue au-delà de toute considération juridique.

C.E

## 42<sup>ème</sup> journées de la Ligue pour la santé mentale

La Ligue pour la santé mentale organise, actuellement, un webinaire placé sous le thème "Covid-19 et santé mentale". La ligue dont le but est la promotion de la santé mentale et la lutte contre la stigmatisation, ainsi que l'orientation et le soutien, a donc choisi un thème qui, en réalité, s'impose de lui-même. En cause : « Une recrudescence de la détresse psychologique, une montée du stress aigu et chronique, et surtout, l'anxiété et les troubles dépressifs observés en consultation psychiatrique ».

Une vague de troubles psychiatriques amplifiée avec le confinement. D'ailleurs d'après le Haut-commissariat au plan, puisque de son enquête, il ressort entre autres, que pour 49% des ménages, l'anxiété

est le principal impact psychologique du confinement. Autant dire que ledit webinaire arrive à point nommé. L'évènement se tiendra les après-midis de vendredi et samedi, de 16h à 20h. Quatre sessions sont au programme : approche psycho-sociale, troubles anxio-dépressifs et addiction, enfant et adolescents, deuil, sujets âgés et effet du confinement.

Outre la présence du Pr. Mohamed Agoub, des intervenants et experts nationaux prendront part à ce webinaire, dont des représentants de l'OMS France, des psychiatres ou encore des pédopsychiatres. Sans oublier les nutritionnistes, les gériatres, les médecins légistes et autres acteurs sociaux.

C.C



# Saad Dine El Otmani : *La décision des Etats-Unis est un exploit historique important et un tournant positif*

La décision des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara est "un exploit historique important et un tournant positif" pour la question de l'intégrité territoriale du Royaume, a indiqué, jeudi, le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani.

Il a affirmé que "le gouvernement félicite Sa Majesté le Roi et le peuple marocain pour cet exploit historique important et ce tournant positif" pour la question de l'intégrité territoriale de notre pays", a rapporté le ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi, dans un communiqué lu lors d'un point de presse à l'issue du Conseil de gouvernement tenu par visioconférence.

Le chef du gouvernement a souligné que tous les membres du gouvernement saluent le contenu des communiqués du

Cabinet Royal, qui ont informé l'opinion publique, le 10 décembre courant, de la décision historique des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté du Royaume sur son Sahara.

Saad Dine El Otmani a indiqué que "les membres du gouvernement se félicitent également des positions constantes du Maroc sur la cause palestinienne et la détermination du Royaume à poursuivre ses efforts pour trouver une solution juste et équitable à cette question".

Par ailleurs, il a assuré de "la mobilisation de toutes les composantes de l'Exécutif en vue de mettre en œuvre les décisions prises par le Royaume et de faire face à toutes les tentatives de sous-estimation, de dévaluation, de surenchère ou de diffamation que certains mènent contre ces réalisations, soulignant la mobilisation inconditionnelle du gouvernement derrière Sa Majesté le Roi Mohammed VI".

"La position de SM le Roi en faveur de la cause palestinienne



est constante et immuable. C'est une position que le Souverain a héritée de Son père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II", a ajouté Saad Dine El Otmani, notant que le communiqué du Cabinet Royal "a établi les fondements et les constantes du soutien du

Royaume, Roi, gouvernement et peuple, à la cause palestinienne".

Il a mis en avant "la nécessité de protéger ces acquis et de rester vigilant afin de les pérenniser et de renforcer la mobilisation nationale, ainsi que le resserrement des rangs derrière SM le Roi Mo-

hammed VI, au service de notre cher pays".

Le chef du gouvernement a précisé que "l'action diplomatique s'inscrit dans une logique intégrée, sans renonciation aux principes et aux constantes ancestrés du Royaume".

## Entretien maroco-congolais à Rabat

**Nasser Bourita : *La réactivation des mécanismes dont le Royaume dispose pour soutenir la cause palestinienne lui permettra de jouer pleinement son rôle dans l'instauration d'une paix juste et durable***



Les moyens à mettre en œuvre pour renforcer la coopération bilatérale ont été au centre d'un entretien, jeudi à Rabat, entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et son homologue de la République démocratique du Congo (RDC), Marie Tumba Nzeza, en visite de travail au Maroc.

Lors de ces entretiens, les deux ministres ont relevé, avec satisfaction, la

convergence des points de vue des deux pays sur les questions d'intérêt commun, faisant part de leur détermination à œuvrer pour consolider les relations de coopération bilatérale dans les différents domaines.

A signaler, par ailleurs, que lors d'un briefing devant le Conseil de gouvernement, Nasser Bourita a rappelé l'appel téléphonique que SM le Roi Mohammed VI a eu avec les présidents américain et de l'Autorité nationale palestinienne et

qui a porté sur l'examen de la situation qui prévaut actuellement dans la région du Moyen-Orient, a rapporté le ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi, dans un communiqué lu lors d'un point de presse à l'issue de ce Conseil.

Le ministre a ajouté que SM le Roi a rappelé "le cadre général de la position constante et ferme du Royaume, qui tire ses racines des liens spéciaux qui unissent la communauté juive d'origine marocaine, y compris en Israël, avec la personne de Sa Majesté, Amir Al-Mouminine".

"Tous ces éléments ont incité le Royaume du Maroc à réactiver les mécanismes qu'il a mis en place pour soutenir la cause palestinienne, qui ont déjà fait leurs preuves et qui permettront au Royaume de jouer pleinement son rôle dans l'établissement d'une paix juste et durable dans la région du Moyen-Orient", a affirmé Nasser Bourita.

Le ministre a souligné la mise en œuvre des mesures contenues dans le communiqué du Cabinet Royal relatives à la reprise des vols et des contacts avec la partie israélienne.

## Antigua-et-Barbuda réitère son soutien au plan d'autonomie

Le ministère des Affaires étrangères, de l'Immigration et du Commerce d'Antigua-et-Barbuda a réitéré, jeudi, le soutien de son pays à la proposition marocaine d'autonomie comme solution à la question du Sahara marocain.

"Le ministère des Affaires étrangères, de l'Immigration et du Commerce d'Antigua-et-Barbuda (...) a l'honneur de réaffirmer le soutien du gouvernement d'Antigua-et-Barbuda à la proposition marocaine d'autonomie", a souligné le ministère dans un communiqué.

Le ministère a également exprimé son "ferme engagement" et son soutien au plan d'autonomie comme solution à la question du Sahara sous souveraineté marocaine et dans le respect de l'intégrité territoriale du Royaume.



# Les groupes parlementaires de la majorité saluent la gestion du dossier du Sahara par SM le Roi



Les groupes de la majorité au sein des deux Chambres du Parlement, en visite jeudi dans la zone d'El Guerguarat au Sahara marocain, ont rendu hommage à la gestion "sage" et "résolue" du dossier de l'intégrité territoriale du Royaume par SM le Roi Mohammed VI, ainsi qu'aux succès di-

plomatiques continus réalisés par le Maroc sous le leadership du Souverain.

Dans un communiqué lu à cette occasion, les groupes parle-

mentaires de la majorité se sont félicités de l'intervention des Forces Armées Royales (FAR), sous la sage conduite de SM le Roi, Chef suprême et Chef d'état-major général des FAR, pour mettre un terme aux manœuvres portant atteinte à la sécurité et à la stabilité du Royaume et son intégrité territoriale.

Ils ont également salué la décision historique des Etats-Unis d'Amérique de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur l'ensemble de son Sahara et d'ouvrir un consulat à Dakhla, notant que cette reconnaissance vient couronner une série de concertations intenses entre les dirigeants des deux pays.

De même, ils ont relevé que cette décision est l'aboutissement d'une action diplomatique efficiente et reflète la consécration de la marocanité du Sahara, tout en saluant les positions des pays frères et amis en soutien à la première cause nationale et à l'inté-

grité territoriale du Royaume.

Par ailleurs, les groupes parlementaires de la majorité ont exprimé leur fierté quant aux réalisations accomplies et projets de développement dans les provinces du Sud du Royaume, appelant l'Exécutif à redoubler d'efforts, en termes de renforcement de l'investissement et de création d'emplois, tout en mettant en valeur les nombreuses potentialités dans le domaine maritime de cette région, conformément aux Hautes orientations Royales contenues dans le discours prononcé par le Souverain à l'occasion du 45-me anniversaire de la glorieuse Marche verte.

En outre, les groupes de la majorité au sein des deux Chambres du Parlement ont réitéré leur mobilisation constante derrière SM le Roi Mohammed VI pour préserver l'intégrité territoriale et accompagner les mutations que connaît le Maroc dans divers domaines.

## Des ONG mexicaines expriment leur soutien à l'intégrité territoriale du Royaume

Des ONG mexicaines de défense des droits de l'Homme ont exprimé, dans un communiqué jeudi, leur soutien à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc.

Ainsi, le Comité directeur des femmes de la côte Pacifique du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), la section de Mexico de la Fondation Global Africa Latina et le porte-parole des droits de l'Homme d'Oaxaca AC, ont fait part de leur soutien à l'intégrité territoriale du Royaume et se sont félicités de la décision des Etats-Unis d'appuyer la position du Maroc concernant la question du Sahara.

Par ailleurs, ces ONG ont dénoncé "l'acte irresponsable" du Polisario, qui avait déclaré la rupture du cessez-le-feu avec le Maroc en bloquant le passage frontière d'El Guerguarat, au Sahara marocain. "Il ne s'agissait pas seulement d'une action téméraire, mais aussi d'un acte de déstabilisation politique dans une zone tampon", souligne le communiqué.

Le collectif mexicain d'ONG a, en outre, insisté sur le fait que le différend autour du Sahara marocain ne sera résolu qu'à travers le plan d'autonomie dans le cadre de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Maroc.

Ces ONG se réjouissent également de l'élan de développement et de prospérité que connaissent les provinces du sud du Royaume, se disant disposées à mettre en avant la réalité de la situation des droits de l'Homme et la qualité de vie dans la région du Sahara marocain auprès des cercles académiques, politiques et économiques au Mexique.

## Grande manifestation à Barcelone pour soutenir la décision américaine

De nombreux acteurs des droits de l'Homme et politiques, des représentants d'associations marocaines et d'organisations de la société civile s'activant dans la région de Catalogne ont organisé, mercredi, une manifestation à Barcelone afin d'exprimer le soutien total des Marocains d'Espagne aux efforts déployés par le Maroc pour défendre la question du Sahara marocain et de saluer la reconnaissance par les Etats-Unis de la pleine et entière souveraineté marocaine sur son Sahara.

Brandissant le drapeau national et les portraits de SM le Roi Mohammed VI, les participants à cette manifestation imposante, à laquelle ont assisté de nombreux membres de la communauté marocaine résidant dans cette région, ont salué les efforts déployés par le Maroc sous la sage conduite du Souverain pour la défense de l'intégrité territoriale du Royaume, qui a abouti à la reconnaissance historique du pays le plus puissant au monde de la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud et son affirmation de la pertinence de la proposition d'autonomie comme seule solution au différend artificiel autour du Sahara.

Les participants à cette manifestation ont salué hautement les victoires successives de la diplomatie marocaine sous la conduite éclairée



de SM le Roi, dont la dernière a été la reconnaissance par Washington de la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara, considérant que cette reconnaissance a marqué un tournant important et décisif pour la cause nationale.

A cette occasion, ils ont mis en exergue l'efficacité de la diplomatie marocaine et son travail acharné, qui a conduit de nombreux pays arabes et africains à ouvrir des consulats et des représentations diplomatiques dans les provinces du Sud, en particulier dans les villes de Laâyoune et Dakhla, dans une initiative qui exprime véritablement leur total soutien à la marocanité du Sahara. A cet égard, ils ont lancé un appel à toutes les composantes de la société civile, aux organisations, aux partis poli-

tiques et aux médias en Catalogne, en Espagne et en Europe afin de soutenir la sécurité, le progrès et la prospérité du Sahara marocain dans le cadre politique proposé par le Maroc consistant en le projet d'autonomie, tout en condamnant les actes provocateurs du Polisario visant à déstabiliser la région.

Les participants ont également appelé à la nécessité d'œuvrer pour encourager, renforcer et soutenir les relations distinguées entre les peuples marocain et espagnol, et s'engager dans des efforts pour défendre une solution pacifique à la question du Sahara dans le cadre de la souveraineté marocaine, seule solution possible, durable et viable qui accorde une large autonomie aux provinces du Sud.



## Sean Reyes, procureur général de l'État de l'Utah

# Le consulat US à Dakhla contribuera au développement économique de la région



L'ouverture prochaine d'un consulat des Etats-Unis dans la ville de Dakhla devra contribuer au renforcement de la stabilité et à la promotion du développement économique dans la région, a estimé le procureur général de l'Etat de l'Utah, Sean Reyes.

"Nous souhaitons au Maroc et à toutes les populations à l'intérieur

et autour de ses frontières la paix et la prospérité, en particulier au Sahara, où les Etats-Unis ont officiellement reconnu la souveraineté du Maroc", a affirmé Sean Reyes sur son compte Twitter.

Le politicien républicain a souligné, dans ce contexte, que l'initiative d'autonomie, proposée par le Maroc pour régler le conflit régional créé autour de son intégrité territo-

riale, devra servir de "modèle de paix". Il a, d'autre part, mis en relief "le rôle du Maroc en tant que leader régional et modèle de dialogue inter-religieux et de tolérance".

"Le Maroc, première nation à reconnaître l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, est l'un de nos alliés les plus proches et les plus anciens," a poursuivi Sean Reyes.

## La Fédération française du judaïsme marocain salue la décision américaine

Le secrétaire général de la Fédération française du judaïsme marocain, Simon Skira, a salué hautement la reconnaissance par les Etats-Unis d'Amérique de la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Les décisions annoncées par SM le Roi Mohammed VI et le président Donald Trump constituent «un événement majeur, de portée profondément stratégique», a affirmé M. Skira dans une déclaration à la MAP.

«La décision historique du président Trump de la reconnaissance des Etats-Unis de la souveraineté marocaine sur ses provinces sahariennes m'a procuré un sentiment de bonheur intense», a-t-il dit. Il s'est, par ailleurs, félicité du rôle du Maroc dans le processus de paix et salué hautement les efforts et initiatives du Souverain qui œuvre inlassablement pour une paix durable entre Palestiniens et Israéliens et pour que la ville sainte d'Al Qods soit accessible aux fidèles des trois religions monothéistes. "En tant qu'homme de paix, je ne peux que suivre Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans cette démarche de vouloir régler le conflit israélo-palestinien une fois pour toutes", a-t-il dit.

Il a indiqué que la communauté juive marocaine de par le monde a «toujours tenu à ce cordon ombilical qui la lie à son pays d'origine et a veillé à ce qu'il soit scrupuleusement entretenu et soigneusement préservé».

Exprimant sa fierté en tant que Marocain d'abord et en tant que défenseur de la paix et de la cohabitation entre tous les enfants d'Abraham, il a rappelé que le Maroc n'a jamais perdu ses liens avec ses fils de confession juive, que ce soit du temps de feu SM Mohammed V et feu SM Hassan II ou encore aujourd'hui sous le règne de SM le Roi Mohammed VI.

## Mohamed Benabdelkader visite le Centre du juge résidant à Kariat Ba M'hamed

Le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a effectué, jeudi, une visite au Centre du juge résidant à Kariat Ba M'hamed (province de Taounate), après des travaux d'aménagement. Le ministre, qui était accompagné du gouverneur de la province de Taounate, Saleh Doha, et de plusieurs membres du corps de la magistrature du cercle judiciaire de Fès, a visité les différentes dépendances de ce centre aménagé pour un coût global s'élevant à plus de 4,3 millions de DH.

Construit sur une superficie globale de 4.100 m2, dont 1.338 m2 couverts, cet édifice comprend notamment deux salles d'audience, 18 bureaux, une bibliothèque, des salles pour les archives et des espaces d'accueil. Les travaux d'aménagement ont concerné la réfection, la menuiserie, la peinture, l'électricité outre l'installation des caméras de surveillance.

Cette structure, créée en 2014, a bénéficié de travaux de rénovation dans le but de répondre aux besoins de la population de la province qui connaît une dynamique sociale, a indiqué à la MAP Adil Ezzaoui, président du centre, ajoutant que la visite du ministre intervient dans le cadre du suivi des travaux de rénovation de ce centre, "lequel pourrait être transformé dans l'avenir en tribunal de première instance".

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une série de visites effectuées à un ensemble de structures relevant des différentes circonscriptions judiciaires du Royaume pour s'informer des conditions de travail des cadres et des magistrats, a souligné, de son côté, le directeur des équipements et de la gestion des biens au ministère de la Justice, Hassan El Bari. Et d'ajouter que cette structure de proximité, rénovée récemment, offre des prestations judiciaires et administratives aux usagers relevant de cette circonscription judiciaire.

Par la suite, le ministre s'est rendu à la Cour d'appel de Fès où il a procédé, en présence notamment du wali de la région de Fès-Meknès, gouverneur de la préfecture de Fès, Said Zniber, à la remise d'un wissam Royal de mérite national de première classe à une fonctionnaire de la justice.

## Isaac Benzaquén, président de la Fédération des communautés juives en Espagne

# L'engagement du Maroc en faveur du règlement du conflit palestinien-israélien est inébranlable



L'engagement historique indéfectible du Maroc pour contribuer à une solution durable au conflit palestinien-israélien est "inébranlable", a souligné, jeudi, le président de la Fédération des communautés juives en Espagne (FCJE), Isaac Benzaquén.

"Le Maroc a été et est toujours un pays clé et important dans le processus de paix visant la recherche d'une solution pacifique au conflit palestinien-israélien", a relevé M. Benzaquén dans une déclaration à la MAP.

"Sa Majesté le Roi Mohammed

VI, Son Auguste Père feu SM Hassan II et Son Auguste Grand-Père feu SM Mohammed V ont toujours plaidé pour le rapprochement et la compréhension entre les peuples et les civilisations et entouré leur peuple, toutes religions et classes confondues, de leur sollicitude", a fait observer le président de la FCJE.

Il a salué dans ce contexte les initiatives de SM le Roi, Président du Comité Al Qods visant "à renforcer la stabilité, la paix et la prospérité dans la région".

Le rapprochement entre Isra-

éliens et Palestiniens a toujours été une priorité pour les Souverains du Maroc, a indiqué le président de la FCJE, ajoutant que la communauté juive en Espagne se réjouit de toutes les actions visant à instaurer la paix et la stabilité dans le monde.

"Sans le rôle et la contribution du Maroc, une solution au conflit palestinien-israélien ne serait pas possible", a insisté Isaac Benzaquén, qui a réaffirmé à cette occasion l'attachement de la communauté juive marocaine en Espagne au glorieux Trône alaouite et à la mère patrie.



## Coronavirus : Pourquoi l'Allemagne n'est plus la "bonne élève" de l'Europe

“**B**onne élève” de l'Europe au début de la pandémie de Covid-19, l'Allemagne voit désormais virer au rouge tous ses voyants, faute ces derniers mois d'avoir imposé des mesures drastiques à l'ensemble du pays. L'Allemagne a ainsi battu jeudi son record d'infections quotidiennes, avec plus de 30.000 nouveaux cas. La veille, elle avait enregistré 950 décès, là aussi un nombre jamais atteint. 83% des lits de réanimation sont occupés, selon l'institut Robert Koch (RKI). Vanté avant l'été pour sa souplesse, le système fédéral allemand est désormais montré du doigt. Partisane d'une ligne dure, Angela Merkel n'a pas le pouvoir d'imposer, lors de leurs régulières négociations, des mesures aux 16 Etats-régions.

De l'aveu des décideurs, le coche a été manqué fin octobre, quand des régions ont tenu tête au gouvernement fédéral qui souhaitait alors un durcissement. Des experts plaident pour un “verrouillage dur” de trois semaines en novembre pour que le taux d'infection soit contenu en deçà de 50 pour 100.000. Les autorités sanitaires, soutenues par Mme Merkel, souhaitaient réduire au maximum les contacts entre jeunes ou une mise à l'isolement des personnes enrhumées.

Mais nombre de Länder, soucieux de voir leur économie repartir et inquiets devant la montée en puissance du mouvement anti-masques,

ont refusé. Des tribunaux ont aussi cassé les restrictions d'hébergement et de déplacement des vacanciers pendant les congés d'automne, ajoutant à la cacophonie.

La chancelière, dont la popularité est au zénith, s'était alors dite “insatisfaite” mais n'a rien pu imposer. Un temps précieuse a ainsi été perdu. “Il s'agit sans doute de la plus grande erreur de calcul politique de l'année”, déplorait samedi l'hebdomadaire Der Spiegel. Malgré la fermeture des bars, restaurants et lieux culturels, seuls six Länder ont vu leur incidence sur sept jours baisser depuis le 2 novembre.

Souvent caricaturés en peuple discipliné, les Allemands ont les pires difficultés à reproduire les efforts consentis au printemps. Les stands de vin chaud, une tradition avant les Fêtes, attirent dans les rues des foules compactes. Les fermetures de restaurants et bars ont été contournées grâce à la vente à emporter, qui permet en fait aux clients de consommer avec des “contacts”.

“Lors du +lockdown+ du printemps, nous avons réduit les contacts de 63%. Pour le moment, nous n'avons pu réduire les contacts que de 43%, ce qui n'est tout simplement pas suffisant”, résume le virologue Christian Drosten. Le RKI estime à 60% une réduction efficace des contacts. L'application anti-Covid montre aussi ses limites. Elle



a été téléchargée par 23,5 millions de personnes mais moins de la moitié des utilisateurs positifs ont déclaré leur contagiosité.

La situation est particulièrement dramatique dans des régions d'extrême-est, en particulier la Saxe et la Thuringe, dont les taux d'infection atteignent jeudi 407 et 255, au-dessus de la moyenne fédérale (179,2). A part le district bavarois de Regen, le plus touché d'Allemagne, les localités où le virus est le plus actif, comme Görlitz ou Bautzen, figurent toutes en Saxe. Leur taux d'incidence est supérieur à 600/100.000.

Après avoir critiqué “l'hystérie” du gouvernement, le dirigeant conservateur de la Saxe, Michael Kretschmer, a dû reconnaître que la pandémie y avait été “sous-estimée” et imposer en catastrophe des restrictions. Coïncidence ou corrélation, cette région se caractérise par le dynamisme du mouvement anti-masques et l'enracinement de l'extrême droite.

“Nous constatons malheureusement de plus en plus de foyers dans les maisons de retraite”, déplore le président du RKI, Lothar Wieler.

Dans la seule ville de Berlin, le nombre de pensionnaires testés po-

sitifs a plus que doublé depuis novembre, pour dépasser les 2.000 cas, selon le Sénat de la capitale.

Cette situation influe sur le nombre de décès, qui dépasse en Allemagne les 24.000. 87,2% des personnes décédées du Covid-19 avaient plus de 69 ans, selon l'institut Statista. Dans tout le pays, les établissements s'alarment d'un manque de personnel qui ne permet pas de tester et d'isoler rapidement pensionnaires et aides-soignants. Seuls 17% des personnels soignants jugent suffisantes les mesures de dépistage qui leur sont destinées, selon la fédération Diaconie.

## Les fêtards défient la Covid-19 et la police à Madrid

“**S**il vous n'ouvrez pas la porte, nous alors l'enfoncer!”, hurle un policier, alors même que ses collègues s'emploient à couper la chaîne qui ferme l'entrée arrière d'un bar de Madrid à l'aide d'une scie circulaire. Ailleurs, des policiers forcent le rideau métallique d'un bar à cocktails et font irruption dans une salle à la lumière tamisée où plusieurs dizaines de personnes boivent un verre. “Qui est le propriétaire?” demande une femme officier.

Bien que la vie nocturne de la capitale espagnole se soit arrêtée depuis l'été et qu'un couvre-feu soit en vigueur depuis octobre pour lutter contre le Covid-19, ce genre de raids policiers est devenu courant à Madrid. Au contraire de certains pays européens qui ont choisi le confinement et la fermeture des commerces pour lutter contre la pandémie, l'Espagne a décidé de laisser ouverts bars et restaurants. Elle leur a toutefois imposé des restrictions, puisqu'ils ne peuvent accueillir que 50% de leur capacité maximale et doivent fermer à une certaine heure. En outre, les réunions privées sont limitées à un maximum de six personnes.

Mais, comme c'est le cas dans d'autres pays européens, les fêtes n'ont pas cessé pour autant, comme s'il n'y avait pas de coronavirus. Certains se retrouvent dans des bars après l'heure de fer-

meture officielle, d'autres se rassemblent dans des appartements ou des maisons loués pour le weekend. D'autres encore préfèrent des fêtes de masse du genre “rave party”, qui peuvent réunir des centaines de personnes dans un parc ou un entrepôt désaffecté.

Toutes ces fêtes ont une chose en commun: masques et distanciation sociale sont laissés au vestiaire. “Bien que la majorité des gens respectent les règles, il y a une minorité qui cherche des alternatives pour s'amuser”, commente un haut-responsable de la police de Madrid, le commissaire José Luis Morcillo. L'âge moyen est de 30 ans, dit-il. “Ils ne sont donc plus jeunes, mais ils sont irresponsables”, déclare-t-il dans une interview à l'AFP. Pour ces fêtes, le secret est de rigueur et un prix d'entrée habituel... “Qu'y a-t-il de plus effrayant que la situation actuelle, et de moins de confinements, des restrictions et de moins en moins de libertés?” pouvait-on lire sur une invitation pour une fête de Halloween avec une entrée à 20 euros et dont le lieu devait être indiqué le jour même.

Entre fin octobre et la mi-décembre, la police madrilène affirme avoir mis fin à 2.910 fêtes, déclenché des poursuites contre 279 établissements et imposé des amendes à 7.816 personnes qui ne portaient pas de masque.

Et les amendes ne sont pas une plaisanterie, puisqu'il en coûte 600 euros à ceux qui sont pris à une de ces fêtes illégales ou ne portent pas de masque, mais aussi à ceux qui fument. Quant aux organisateurs de ces fêtes illégales, les amendes peuvent monter jusqu'à... 600.000 euros. C'est arrivé pour deux méga-fêtes organisées dans une zone industrielle de la banlieue de capitale, selon le commissaire Morcillo. Mais la plupart de ces fêtes ont lieu dans des logements privés.

Ils étaient neuf dans un appartement, dégustant une bière sur le balcon en écoutant de la musique, lorsque la voiture de police est arrivée, déclenchant la panique. “Trois sont partis en courant, mais l'un d'entre eux est revenu avec la police, qui a donc su que nous étions plus de six, ce qui est illégal”, se souvient “Paloma”, une jeune femme de 29 ans au chômage, qui n'a pas voulu donner son véritable nom. Les fêtards restés à l'intérieur ont préféré céder aux injonctions de la police et ouvrir la porte. Finalement, ils n'ont pas reçu d'amende.

Peu de participants acceptent de parler de ces fêtes et aucun n'accepte de donner son véritable nom. “Nous étions 15 dans notre appartement. Cela peut paraître égoïste, mais je ne pense pas que cela ait aggravé la situation”, estime

“Oscar”. Ce jeune homme assure ne pas craindre la police, car il explique que les policiers ne peuvent pas pénétrer dans une résidence privée sans l'autorisation de son occupant ou sans un mandat. Et s'ils ne peuvent pas entrer, “ils ne peuvent pas vous infliger d'amende, parce qu'ils ne peuvent pas savoir combien de personnes il y a”.

Comme beaucoup d'autres jeunes, il n'est pas du tout convaincu par la campagne de sensibilisation lancée par la région de Madrid, notamment au moyen de grandes affiches dans le métro qui proclament: “si tu vas faire la fête, le prochain arrêt pourrait être la morgue”.

“Tu ne peux pas prétendre que le métro, qui est toujours plein, ne constitue pas un risque, mais que 15 personnes dans un appartement en sont un”, dit-il sur un ton moqueur.

Les réunions privées sont considérées par les experts comme les principales sources d'infection et de propagation du virus.

Le risque est donc d'autant plus grand à l'approche de Noël et du Noel An, une période propice aux fêtes en tous genres.

D'autant que le nombre des cas de Covid-19 en Espagne, qui avait baissé en novembre, a recommencé à grimper, provoquant l'inquiétude des autorités et la menace d'un durcissement des restrictions.



# Début de la vaccination fin décembre en Europe

Le président français Emmanuel Macron a été testé positif au Covid-19 jeudi et plusieurs dirigeants européens qui l'avaient rencontré se sont mis en quarantaine, alors que la vaccination doit démarrer le 27 décembre dans l'Union européenne, où les restrictions se poursuivent.

Les Etats-Unis, eux, sont en passe d'autoriser un deuxième vaccin contre le Covid-19, presque une semaine après avoir accordé leur autorisation à celui de Pfizer/BioNTech: un comité d'experts a voté jeudi pour recommander l'autorisation d'urgence du remède de la société Moderna.

Sauf surprise, l'Agence américaine des médicaments (FDA) devrait très rapidement donner son feu vert à ce second vaccin, avec de premières injections attendues dès la semaine prochaine.

La pandémie a fait au moins 1,65 million de morts dans le monde, selon un comptage réalisé par l'AFP.

Le Brésil est repassé au-dessus des 1.000 morts quotidiens du coronavirus pour la première fois depuis le 30 septembre, selon le ministère de la Santé, avec 1.092 nouveaux décès.

En France, le président Macron, testé positif, va s'isoler pendant sept jours. Mais il "continuera de travailler et d'assurer ses activités à distance", a an-



noncé le palais présidentiel de l'Élysée.

M. Macron "a des symptômes réels, toux et fatigue importantes", a rapporté Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement.

Le Premier ministre français, Jean Castex, "considéré comme cas contact", s'est "placé à l'isolement, bien qu'il ne présente aucun symptôme de la maladie".

Plusieurs dirigeants européens ont eux aussi annoncé qu'ils se mettaient en quarantaine par précaution après avoir rencontré M. Macron: le président du Conseil européen Charles Michel et les chefs de gouvernement belge Alexander De Croo, portugais Antonio Costa, espagnol Pedro Sanchez (qui a été cependant testé négatif) et luxembourgeois Xavier Bettel.

Le président russe Vladimir Poutine a souhaité un "prompt rétablissement" à son homologue français. Le Premier ministre britannique Boris Johnson et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen lui ont eux aussi adressé leurs vœux de bon rétablissement.

L'annonce de la contamination d'Emmanuel Macron est intervenue alors que la France a dévoilé mercredi sa stratégie vaccinale: premières vaccinations contre le Covid-19 "dès la der-

nière semaine de décembre", mais pas avant "la fin du printemps" pour la population non prioritaire.

Dans l'ensemble de l'Union européenne, Ursula von der Leyen a annoncé jeudi que la vaccination contre le Covid-19 allait commencer les 27, 28 et 29 décembre.

L'Agence européenne des médicaments (AEM) se penchera le 21 décembre - une semaine plus tôt que prévu - sur le sort du vaccin Pfizer-BioNTech. La Commission avait précisé qu'elle donnerait ensuite son autorisation dans les deux jours suivant ce feu vert. Redevenue l'épicentre de la pandémie depuis octobre, aux côtés des Etats-Unis, l'Europe renforce les restrictions pour tenter de contenir la pandémie dans l'attente des vaccins.

L'Allemagne est entrée mercredi dans un reconfinement partiel, avec la fermeture de tous les commerces non essentiels et des écoles.

Confronté à une deuxième vague beaucoup moins maîtrisée qu'au printemps, le pays a enregistré un record d'infections en 24 heures, à plus de 30.000, selon les données définitives annoncées jeudi par l'institut Robert-Koch.

Au Royaume-Uni, les restaurants, pubs et hôtels de Londres ont été contraints mercredi de fer-

mer pour la troisième fois depuis le début de la pandémie.

Plusieurs régions situées dans l'est et le sud-est de l'Angleterre seront aussi soumises aux plus strictes restrictions locales en vigueur à partir de samedi.

La Pologne, elle, a annoncé un confinement partiel de trois semaines à partir du 28 décembre sur l'ensemble du territoire, et le gouvernement a interdit tous les déplacements le soir du Nouvel An.

En République tchèque, les autorités ont décidé de rétablir un couvre-feu et la fermeture des bars et restaurants pour les fêtes de fin d'année. La Lituanie, elle, prévoit des barrages routiers pour restreindre les déplacements pour Noël.

En Suède, le roi Carl XVI Gustaf a affirmé jeudi que son pays avait "échoué" contre le Covid-19, dans un rare commentaire susceptible de conforter les critiques contre la stratégie atypique du royaume, qui n'a à aucun moment fermé ses bars, restaurants et magasins.

Dans ce pays, de nouveau en difficulté face à la deuxième vague, les hospitalisations liées au Covid-19 ont dépassé jeudi leur pic du 20 avril, avec 2.509 patients traités.

Aux Etats-Unis, pays le plus

endeillé dans le monde, les chiffres étaient de nouveau très lourds jeudi avec 247.544 nouveaux cas et 3.249 nouveaux décès en 24 heures, selon l'université Johns Hopkins.

Le pays pourrait disposer de deux vaccins dès le début de semaine prochaine si celui de Moderna est autorisé, et ainsi accélérer la campagne massive de vaccination. Les Etats-Unis seraient les premiers à mettre sur le marché le vaccin de Moderna.

Un proche conseiller de Joe Biden, Cedric Richmond, a été testé positif au Covid-19 et va se mettre en quarantaine, a annoncé une porte-parole du président élu américain, assurant que ce dernier n'était pas considéré comme un cas contact.

Au Japon, les autorités sanitaires locales ont averti que les hôpitaux de Tokyo peinaient à assurer les soins courants à cause d'une flambée du nombre de cas de coronavirus, alors que la capitale japonaise a atteint un nouveau record d'infections.

L'Afrique du Sud a dépassé la barre de 10.000 cas positifs en 24 heures, atteignant 21% de positivité aux tests Covid.

Et un couvre-feu est en vigueur depuis vendredi dans toute la République démocratique du Congo, a annoncé la présidence.



La pandémie a fait au moins 1,65 million de morts dans le monde

# Economie

Le spread du dirham franchit à la baisse le seuil des -3%

Le spread du dirham (MAD) a franchi, la semaine dernière, son plus bas annuel de -3% traduisant un écart plus important entre le cours de référence USD/MAD et son cours central, selon Attijari Global Research (AGR).

En effet, le cours de référence continue d'évoluer autour des 9 dirhams, soit son plus bas niveau depuis fin 2014, précise AGR dans sa note "MAD Insights" couvrant la période allant du 07 au 11 décembre 2020.

Cette tendance baissière du spread de liquidité du dirham s'explique par le rehaussement de la position de change des banques, explique la note, ajoutant que cette dernière s'établit à plus de 8,6 milliards de dirhams (MMDH), proche de ses plus hauts annuels, rapporte la MAP.

Au final, la variation de la parité USD/MAD s'explique par un effet panier de 0,28% contre un effet marché de -0,10% cette semaine, ajoute la même source.

La note fait ressortir aussi que les niveaux actuels du dirham face à l'euro et au dollar créent de réelles opportunités de couverture du MAD. Ainsi, AGR recommande aux opérateurs importateurs en dollar ou exportateurs en euro de couvrir leurs futures positions en devises.

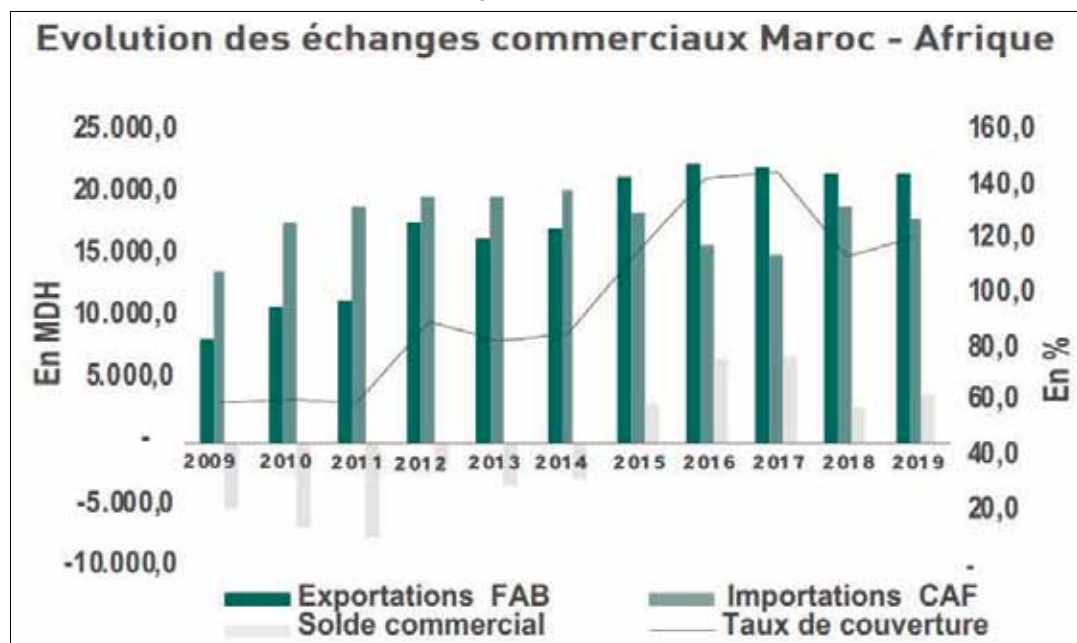
"Par ailleurs, nous accordons cette semaine une attention particulière à la livre sterling qui subit actuellement une très forte volatilité sur les marchés", ajoute la même source.

Tenant compte d'un flux import plus important que celui à l'export, le spread de liquidité devrait s'orienter à la hausse, dans le même sens où la position de change des banques devrait se rétrécir, voire s'établir en territoire négatif. AGR maintient son scénario évoquant une perspective de "dépréciation du dirham face au dollar et à l'euro durant les 3 mois à venir".

Ainsi, AGR anticipe "un inversement de la tendance actuelle de la parité USD/MAD" et "une accentuation du mouvement de dépréciation du dirham face à l'euro". Selon ses estimations, la parité EUR/MAD devrait augmenter de 0,4%, 0,7% et 0,9% à horizon 1, 2 et 3 mois.

De même, les amplitudes de dépréciation du MAD seraient plus importantes face au dollar en raison du poids prépondérant de cette devise dans la rubrique importations, fait remarquer la note, ajoutant que la parité USD/MAD devrait s'établir en hausse de 1,8%, 2,2% et 2,4% à horizon 1, 2 et 3 mois.

## Les échanges maroco-africains affichent une croissance moyenne de 6,1%



Les échanges commerciaux entre le Maroc et le reste du continent africain ont connu une dynamique croissante durant les dix dernières années, selon le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Sur la période 2009-2019, les échanges commerciaux maroco-africains ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 6,1%, a-t-il souligné dans sa revue quadri-mestrielle «Al Maliya» (N°66, novembre 2020) précisant que la part de ceux-ci par rapport au volume global des échanges commerciaux du Royaume s'est située à 5,1% en 2019.

Soulignons qu'au cours de cette période, les échanges entre le Maroc et le reste du continent ont été marqués par un changement structurel à partir de 2015. Selon «Al Maliya», c'est à partir de cette année que le solde commercial du Maroc est devenu excédentaire.

Pour le département de l'Economie et des Finances, «ce résultat est dû à une progression des exportations plus importante que celle des importations».

En effet, comme cela est expliqué dans la revue, les ventes de marchandises à destination de l'Afrique ont presque triplé durant les dix dernières années passant de 8,3Mds DH en 2009 à 21,6Mds DH en 2019. Tandis que les importations se sont établies à 17,9Mds DH en 2019 au lieu de 13,7Mds DH en 2009, correspondant à une hausse de 4,2Mds DH.

Dans ces conditions, le solde commercial a enregistré un excédent en faveur du Maroc qui s'est situé à +3,7Mds DH en 2019 contre

un déficit de 5,5Mds DH constaté en 2009, a souligné la revue faisant savoir que le taux de couverture s'est amélioré de 60,6 points au cours de la même période passant de 60,2% en 2009 à 120,8% en 2019. Et d'ajouter que ce taux a atteint son niveau le plus haut en 2017 avec 145,6%.

En détail, les exportations marocaines à destination de l'Afrique ont enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de 10% au cours de la dernière décennie.

Dans ce numéro intitulé «Maroc-Afrique : une coopération renouvelée», il est indiqué que l'année dernière de Djibouti et le Sénégal sont les premiers clients du

Maroc dans le continent africain en 2019, avec une valeur de 2,1 Mds DH chacun. Ils sont suivis par la Mauritanie (1,9Md DH), la Côte d'Ivoire (1,8Md DH) et l'Algérie (1,5Md DH).

La revue, qui s'appuie sur les données de l'Office des changes, précise que «les exportations marocaines à destination de ces pays représentent 43,5% du volume global des exportations du Maroc à destination de l'Afrique en 2019».

Autre précision : l'offre exportatrice nationale fait ressortir qu'elle est constituée, outre des produits alimentaires, des ventes des produits de l'industrie chimique (30,1% du total des exportations en 2019 contre 11,8% en 2009) et celles de l'agriculture, sylviculture, chasse (3,2% en 2019 au lieu de 1,1% en 2009). Une variation s'est réalisée «au détriment des exportations des produits de l'industrie alimentaire (25,1% en 2019 contre 31,9% en 2009), de l'industrie automobile (4,1% en 2019 contre 8,4% en 2009) et de la métallurgie (2,1% contre 5%)», peut-on lire.

Pour leur part, les importations marocaines en provenance des pays africains ont atteint 17,9Mds DH en 2019 contre 13,7Mds DH en 2009. Il ressort des données qu'elles ont réalisé un taux d'accroissement annuel moyen de 2,7% au cours de cette période.

Selon ces mêmes données, par pays, «l'Egypte est le premier fournisseur du Maroc au niveau continental avec 36,2% du total des importations en provenance de l'Afrique en 2019, suivie de l'Algérie et de la Tunisie avec respectivement 27,6% et 13,2%», a relevé la revue

assurant que ces trois pays se sont accaparé 77% du total des importations marocaines en provenance de l'Afrique.

A en croire la revue, «plusieurs secteurs commencent à prendre du poids tels que la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (4,5% en 2019 contre 2% en 2009), la fabrication de meubles industries diverses (3% en 2019 contre 0,6% en 2009)».

A ce qu'il paraît, cette évolution s'est réalisée au détriment des importations des extractions de houille, de lignite, de tourbe (22% du total des importations en 2009 et 16,2% en 2019) et du raffinage de pétrole et autres produits d'énergie qui sont passées de 27,1% en 2009 à 22,4% en 2019.

Soulignons qu'à l'instar des échanges commerciaux, les échanges financiers entre le Maroc et le reste du continent africain connaissent également une nouvelle dynamique depuis une dizaine d'années. En effet, «des investissements directs marocains en Afrique ont également évolué au cours de cette période, affichant un taux d'accroissement annuel moyen de 8,3% entre 2009 et 2019», a constaté la revue affirmant qu'ils sont désormais présents dans 29 pays contre 9 seulement en 2009.

Pour le ministère de l'Economie et des Finances, il ne fait aucun doute que cette présence va «se renforcer sur les prochaines années au regard du potentiel du continent, des voies de progrès ouvertes mais aussi des excellentes relations que le Maroc a su bâtir avec ses partenaires africains».

Alain Bouthuy



Le solde commercial a enregistré un excédent en faveur du Maroc se situant à +3,7Mds DH en 2019 contre un déficit de 5,5Mds DH en 2009



## BAM répond à l'intégralité des demandes de financement des banques

La banque centrale a répondu, jusqu'à présent, à l'intégralité des demandes de financement formulées par les banques commerciales, a assuré, récemment, le wali de Bank Al-Maghrib (BAM), Abdellatif Jouahri. Le wali de BAM, qui s'exprimait lors d'un point de presse tenu en mode visioconférence à l'issue de la 4ème session du Conseil de Bank Al-Maghrib de l'année, a souligné que "sur le marché monétaire, nous avons répondu intégralement à toutes les demandes de financement des banques, depuis mars et jusqu'à présent, sans en exclure aucune".

Il a également fait noter que la part des facilités portant sur 1 et 3 mois prennent de plus en plus d'importance pour les banques, puisqu'elles leur permettent d'avoir une visibilité facile sur le plan de la gestion de leur trésorerie,

comparativement aux adjudications sur le marché monétaire à 7 jours. A cet égard, M. Jouahri a mis l'accent sur l'importance de consolider la solvabilité des banques et leur capacité d'octroi de crédits, tout en insistant sur la nécessité de transmettre la politique monétaire via les banques aux opérateurs économiques.

C'est dans ce sens qu'il a relevé que cette transmission portant sur le niveau des taux débiteurs par les banques constitue un des critères "que nous allons pondérer de façon importante" pour les demandes de financement de ces dernières auprès de la banque centrale.

Et d'ajouter que l'économie réelle doit profiter et bénéficier de façon sensible de la baisse historique et importante du taux directeur à 1,5%, compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie.

## Baisse de la charge de compensation du gaz butane et du sucre à 9,94 MMDH à fin octobre

La charge de la subvention du gaz butane et du sucre relative aux dix premiers mois de 2020 a diminué à 9,943 milliards de dirhams (MMDH), après 10,675 MMDH lors de la même période de l'année dernière, ressort-il du dernier bulletin d'information de la Caisse de compensation.

Dans le détail, la charge de la subvention du gaz butane s'est élevée à fin octobre 2020 à 7,224 MMDH contre 7,77 MMDH à la même période de l'année 2019, soit une diminution de 7%, indique la même source qui explique cette baisse essentiellement par le repli des cours du gaz butane et de la subvention unitaire de 12% au cours de cette période.

La charge de compensation du sucre, aussi bien en quantités qu'en valeur, relative aux dix premiers mois de l'année 2020 a connu une dimi-

nution de 6% comparée à la même période de l'année dernière, selon le bulletin. Ainsi, cette charge s'est élevée à 2,719 MMDH pour la période allant du mois de janvier à octobre 2020 contre 2,905 MMDH lors de la même période en 2019.

En outre, la Caisse de compensation souligne que le paiement des encours des dossiers de subvention des produits gaz butane et sucre, arrêté à fin novembre 2020, a atteint plus de 8,6 MMDH, dont 6,2 MMDH pour le gaz butane et 2,4 MMDH pour le sucre.

Les encours des dossiers de subventions au titre du gaz butane et du sucre, arrêtés à la même période, s'élevaient, de leur côté, à 4,626 MMDH dont 3,412 MMDH pour le gaz butane et 1,214 MMDH pour le sucre.

# Le projet de loi sur la fiscalité des collectivités débattu en commission à la Chambre des représentants

Le projet de loi 07.20 modifiant et complétant la loi 47.06 relative à la fiscalité des collectivités territoriales a fait l'objet, mercredi, de débat au sein de la Commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la ville à la Chambre des représentants.

Au cours de cette réunion marquée par la présence du ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, Noureddine Boutayeb, les députés ont souligné la place de la fiscalité locale en tant que levier de mise en œuvre des projets de développement, de promotion de la proximité et des attentes de la population, rapporte la MAP.

Mettant l'accent sur la nécessité d'œuvrer à l'instauration des principes d'un système fiscal territorial, ils ont estimé que le projet de loi représente un pilier pour la mise en place d'une fiscalité territoriale dans la perspective de l'adoption de la loi-cadre y afférente. La finance locale pâtit de certaines problématiques, particulièrement la multiplicité des intervenants tels que les services fiscaux des collectivités, les services compétents du ministère de l'Economie et des Finances, ont-ils fait observer.

Les députés n'ont pas manqué de se féliciter de la teneur du projet qui intervient dans un contexte marqué par plusieurs chantiers initiés dans le Royaume, dans les domaines de la décentralisation, de la déconcentration et de la gouvernance territoriale, avec en

conséquence le transfert d'attributions supplémentaires aux collectivités territoriales.

Ils ont appelé à cet égard à inscrire la réforme de la fiscalité locale dans une vision globale soucieuse d'équité fiscale, relevant qu'un tel chantier demeure lié à une série de considérations dont le découpage communal et aux ressources humaines qualifiées.

Le texte, ont-ils précisé, apporte des nouveautés parmi lesquelles la révision des règles de l'assiette de certaines taxes et la révision de la répartition des recettes de la taxe professionnelle et d'habitat. Il s'agit aussi d'élargir l'assiette de la taxe de résidence pour les établissements touristiques afin d'englober la location d'appartements aux touristes, notamment via les sites web.

En réponse aux interventions des députés lors de la discussion générale, M. Boutayeb a souligné que l'accent est mis sur le regroupement de plusieurs taxes de même assiette dans deux taxes au lieu de 17. Il s'agit, a-t-il dit, de la taxe territoriale immobilière et de la taxe territoriale sur les activités.

Ce texte constitue la pierre angu-

laire pour la mise en place d'un système fiscal local, en attendant l'instauration d'une loi-cadre relative à la fiscalité, qui sera promulguée ultérieurement, a-t-il relevé.

Le responsable a, à cet effet, passé en revue les réalisations accomplies en la matière en particulier en 2008 où il a été procédé à la révision de la Charte communale, des finances locales et de la fiscalité locale, et en 2015, l'année qui a marqué l'entrée en vigueur des lois organiques relatives aux collectivités territoriales.

Le projet de loi 07.20 modifiant et complétant la loi 47.06 relative à la fiscalité des collectivités territoriales s'assigne également pour but de donner des éclaircissements concernant les tâches et les compétences de la Direction générale des impôts, de la Trésorerie générale du Royaume et des services fiscaux relevant des collectivités territoriales, a-t-il ajouté.

M. Boutayeb s'est, par ailleurs, arrêté sur le processus de décentralisation, qui selon lui, nécessite du temps, davantage de ressources humaines formées et des ressources financières.

Ce texte législatif vise à mettre le

régime fiscal local au diapason des changements que connaît le processus de décentralisation au Maroc après l'entrée en vigueur des lois organiques relatives aux collectivités territoriales en 2015.

Le projet de loi 07.20 modifiant et complétant la loi n° 47.06 relative à la fiscalité des collectivités territoriales vise à mettre le régime fiscal local au diapason des changements que connaît le processus de décentralisation au Maroc après l'entrée en vigueur des lois organiques relatives aux collectivités territoriales en 2015.

Il repose sur quatre axes, à savoir l'adéquation de la fiscalité locale avec son environnement juridique, en conformité avec le contenu de la Constitution du Royaume et les évolutions intervenues dans son environnement juridique depuis la réforme fiscale entrée en vigueur le 1er janvier 2008, la révision des règles de l'assiette de certains frais locaux afin d'augmenter les ressources propres des communautés locales et l'amélioration des processus locaux de perception des taxes pour garantir leur efficacité, ainsi que la révision des incitations fiscales.



La finance locale pâtit de la multiplicité des intervenants

# L'ONMT met un accent particulier sur le tourisme intérieur

L'Office national marocain du tourisme (ONMT) compte mettre un accent particulier sur le tourisme interne, pour booster la clientèle nationale.

"L'Office compte mettre un accent particulier sur le tourisme interne, pour booster la clientèle nationale, notamment à travers la campagne nationale qui sera lancée prochainement", indique un communiqué de l'ONMT, dont une tournée régionale a fait escale récemment à Fès.

Professionnels et ONMT sont bien enclins aujourd'hui à travailler ensemble pour mettre en place, rapidement, tous les moyens nécessaires afin de préparer la relance, souligne l'Office, notant que la stratégie de relance "devra être particulièrement offensive et les leviers devront être activés rapidement".

"Nous sommes bien conscients que les professionnels du tourisme de la région de Fès-Meknès traver-

sent une crise particulièrement difficile et que tous les intervenants du secteur doivent aujourd'hui unir leurs efforts pour mettre en place les jalons de la reprise", a indiqué le directeur général de l'ONMT, Adel El Fakir, cité dans le communiqué, rendu public au terme d'une rencontre régionale ayant réuni, à Fès, les responsables de l'Office et les professionnels du tourisme de la région, rapporte la MAP.

"Notre stratégie s'articulera autour de l'aérien, de la mise en place d'une marque forte de Fès-Meknès et de l'arrière-pays auprès des marchés internationaux et d'une approche plus ciblée pour le marché national", a ajouté M. El Fakir.

Pour sa part, le président du Conseil régional du tourisme de Fès-Meknès, Aziz Lebbar, a souligné : "Nous sommes aujourd'hui mobilisés pour préparer la relance. Nous comptons sur l'ONMT pour nous accompagner afin de mettre en place

les actions nécessaires en matière d'aérien et de positionnement sur l'échiquier national et international, afin que les professionnels de la région puissent reprendre leurs activités et récupérer les parts de marché perdues".

Concrètement, l'ONMT effectue un travail de fond auprès des compagnies aériennes internationales, notamment low-cost afin que la destination puisse reprendre les liaisons directes avec les principaux marchés émetteurs, plus particulièrement la France, l'Allemagne et l'Espagne, relève le communiqué.

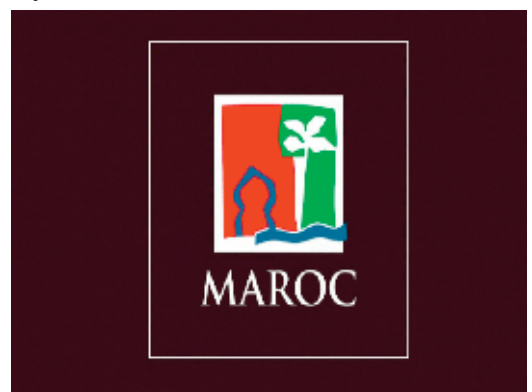
L'Office travaille actuellement sur la mise en place de vols au départ de la province française à destination de Fès, en partenariat avec les compagnies marocaines et françaises, ainsi que sur une capitalisation sur les vols existants, à travers les compagnies marocaines au départ de Casablanca et une reprogrammation de vols à destination de

Fès au départ de Madrid et Barcelone.

En parallèle, le plan d'action marketing de l'ONMT compte s'appuyer sur une marque "culture et patrimoine" forte de Fès-Meknès, et un positionnement "nature et dé-

couverte" pour l'arrière-pays (Ifrane, Boulemane, Séfrou, Taza...).

De même, une approche offensive est également opérée auprès des principaux tour-opérateurs et agences de voyages, ajoutée la même source.



# Bientôt un biopic sur Whitney Houston

*Après Freddy Mercury ou Elton John, Hollywood prépare un biopic musical sur la vie de Whitney Houston. Et c'est une comédienne de la saga Star Wars qui a été choisie pour interpréter le rôle de la chanteuse décédée en 2012 dans des circonstances tragiques.*



Les biopics musicaux ont la cote. Après le succès de *Bohemian Rhapsody*, dans lequel Rami Malek se glissait de façon bluffante dans la peau de Freddy Mercury, et *Rocketman*, où Taron Egerton enfilait avec panache les costumes colorés d'Elton John, Hollywood prépare un nouveau film biographique autour d'une superstar de la chanson. Sony planche en effet actuellement sur un biopic de Whitney Houston intitulé "I Wanna Dance With Somebody", du titre de l'un des tubes de la chanteuse décédée le 11 février 2012 à 48 ans dans des circonstances tragiques.

Selon *Variety*, le film sera dirigé par la réalisatrice canadienne Stella Meghie d'après un scénario d'Anthony McCart-

ten, déjà à l'écriture du biopic sur le leader du groupe Queen. La sortie de "I Wanna Dance With Somebody" est prévue pour fin novembre 2022. Le projet n'en est donc qu'à ses débuts. Mais ce biopic sur Whitney Houston vient de faire un grand pas puisqu'il a enfin trouvé la bonne actrice pour incarner la chanteuse disparue. Alors qui pour succéder à Yaya DaCosta, qui a prêté ses traits à la star de *Bodyguard* dans le film *Whitney Houston*, destin brisé ?

La comédienne Naomi Ackie est dans le dernier stade des négociations pour jouer le rôle de Whitney Houston dans le futur biopic sur la chanteuse. Son visage n'est pas tout à fait inconnu puisque l'actrice anglaise est l'héroïne

de *Star Wars* : l'ascension de Skywalker, le neuvième épisode de la saga de la Guerre des étoiles. On a également pu voir la comédienne de 27 ans dans la série Netflix *The End Of The F\*\*\*ing World*, pour lequel elle a remporté un BAFTA. Elle a en outre failli jouer l'un des rôles majeurs de la série de *Game Of Thrones* avec Naomi Watts, projet finalement annulé par HBO. Ce qui laisse aujourd'hui le temps à Naomi Ackie de se glisser dans la peau de Whitney Houston, au grand soulagement des producteurs du biopic qui ont longtemps cherché leur perle rare.

"Nous avons passé la grande majorité de l'année écoulée à rechercher de façon intense l'actrice qui pourrait incarner Whitney Houston. Naomi nous

a impressionnés à chaque étape du casting. J'ai été touchée par sa capacité à capturer l'aura d'une icône mondiale tout en apportant de l'humanité à sa vie intérieure" a confié la réalisatrice Stella Meghie. Clive Davis, l'un des producteurs du film, a de son côté ajouté : "L'essai de Naomi Ackie était si puissant qu'il m'a donné la chair de poule. Même si la voix incomparable de Whitney Houston sera utilisée pour toutes les chansons, les qualités d'actrice de Naomi lui permettent de capturer le charme unique de Whitney, son charisme de star, et bien sûr ses luttes personnelles. Naomi est une pépite et je n'imaginais pas de meilleur choix pour incarner ce rôle iconique". Des déclarations prometteuses.

## Des artistes et des cinéastes pleurent le départ du "Maestro"

Décédé dans la nuit de mardi au mercredi à l'âge de 73 des suites de sa contamination à la Covid-19, Nouredine Saïl, journaliste et critique de cinéma de la première heure, a laissé derrière lui une vague de chagrin et de tristesse parmi ses proches et sa famille artistique qui pleurent la perte d'un "Maestro" et d'un "symbole de la culture cinématographique au Maroc", qui a tiré sa révérence sans crier gare. Les amis du défunt, attristés par le départ inattendu de l'ancien directeur du Centre cinématographique marocain (CCM), n'ont trouvé de consolation que de se remémorer les valeurs d'honnêteté, d'intégrité, de compétence et de dévouement qu'il a léguées, marquant à jamais l'industrie cinématographique marocaine et la mémoire collective des Marocains.

Les premiers témoignages ont été portés par l'épouse du défunt, Nadia Larguet, qui a pleuré un

"grand cinéphile, amoureux de l'Afrique comme personne...". Nouredine Saïl, a-t-elle écrit sur son compte Facebook, "c'était la simplicité, le courage et l'intégrité. Cet homme en avance sur son temps était exceptionnellement brillant".

Le cinéaste Abdeslam Kelai s'est dit chagriné par la disparition "soudaine" de Nouredine "comme un soleil dans les soirées pluvieuses", voyant en lui un homme paré de la "noblesse des chevaliers", "un grand sage", et un "ami". De son côté, le réalisateur et critique de cinéma, Abdelilah Jaouhari, a affirmé que la disparition de ce "symbole de la culture du cinéma au Maroc", laissera un vide dans la scène artistique du 7e art dans le Royaume, en raison de sa position et de son rôle dans la promotion et l'ancrage de la culture du cinéma au Maroc. La grande tristesse engendrée par la disparition de Saïl est

due à son rôle d'éducateur et de parrain des talents artistiques et cinématographiques. C'est ce qu'a exprimé le réalisateur Azelarab Alaoui, pleurant la perte du champ cinématographique africain avec la mort d'un grand professeur, "qui a supervisé mon projet doctoral à une étape précoce, et m'a été un solide soutien". Pour sa part, le réalisateur Mohamed Mouftakir a exprimé, dans un long message, sa peine pour la perte de Saïl, évoquant le tournant qu'a pris sa vie rien qu'en écoutant le défunt "parler à la radio de quelques choses que je ne connaissais pas bien à l'époque et qu'on appelait communément « La critique »". "Grâce à ce monsieur et rien qu'en l'écoutant parler de cinéma que j'ai décidé un jour, moi cet incognito, de devenir cinéaste (...) il restera toujours gravé dans nos réflexions, dans nos cœurs et dans nos esprits". Pour le critique de cinéma Saïd Mezouari, la seule



consolation suite à la perte du "Maestro" est que chacun d'entre nous a gardé en lui un peu du défunt et "c'est ce qui est précisément le signe d'un grand homme". Dans le monde de la musique, la soprano

Samira Kadiiri a dit vivre le décès du "philosophe du cinéma" comme un "départ brusque", et "une perte pour la scène culturelle et cinématographique marocaine, arabe et africaine".



# Le CCM détruit une grande quantité de CD et de DVD piratés



Le Centre cinématographique marocain (CCM) a procédé, jeudi à Rabat, à la destruction d'une grande quantité de CD et DVD saisis, contenant des œuvres cinématographiques et audiovisuelles piratées pour la période comprise entre 2000 et 2005. Cette opération, menée conformément aux procédures administratives en vigueur, s'inscrit dans le cadre des compétences dévolues au CCM en vertu des textes législatifs et réglementaires, particulièrement ceux liés à la lutte contre le piratage et la contrefaçon des œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Ainsi, près de 1.264.020 disques audiovisuels (CD-ROM), 17.580 DVD, 74.360 bandes vidéo VHS et 76 films cassettes de type 35 mm ont été détruits, en plus de 15 ordinateurs, 10 graveurs pour copier les œuvres cinématographiques et audiovisuelles et 35 imprimantes.

Dans une déclaration à la MAP, le chef de la division administrative et financière du CCM Hassan El Moustaqi a expliqué que l'opération consiste à détruire notamment des quantités de CD, DVD et bandes vidéos, saisies dans le cadre de l'action anti-piratage supervi-

sée par le CCM en collaboration avec les autorités locales.

Cette opération s'est déroulée dans le respect des normes environnementales, sous la supervision directe de la commission compétente mise en place sur décision du directeur du CCM, et composée des représentants des services concernés. Étaient notamment présents le président de la Chambre marocaine des distributeurs de films et programmes audiovisuels et le président de la Chambre marocaine de la production audiovisuelle.

## Bouillon de culture

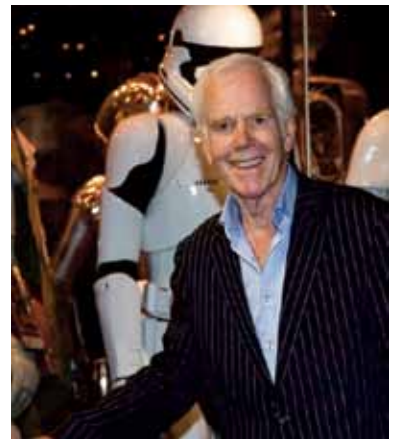
### Jeremy Bulloch

L'acteur britannique Jeremy Bulloch, qui incarnait le célèbre chasseur de primes Boba Fett dans les films "Star Wars", est mort à l'âge de 75 ans. Il est décédé jeudi à l'hôpital de Tooting, dans le sud de Londres, "après des complications de sa santé, notamment plusieurs années avec la maladie de Parkinson", selon son site web.

"Jeremy a eu une vie longue et heureuse en tant qu'acteur et était surtout connu pour ses rôles dans les films Summer Holiday, Star Wars et James Bond", est-il précisé.

Né à Market Harborough, dans le Leicestershire, Bulloch est apparu dans plusieurs émissions de télévision dans les années 1970 et 1980, dont "Doctor Who" et "Robin of Sherwood", et a eu des seconds rôles dans trois James Bond. Mais il est surtout connu pour son rôle de Boba Fett, personnage favori des fans, dans "L'Empire contre-attaque" et "Le retour du Jedi".

Des partenaires de "Star Wars" lui ont rendu hommage sur les réseaux sociaux. "Jeremy Bulloch était la quintessence du gentleman anglais", a déclaré Mark Hamill, qui jouait Luke Skywalker, sur Twitter. Billy Dee Williams, qui interprétait Lando Calrissian, a tweeté : "Aujourd'hui, nous avons perdu le meilleur chasseur de primes de la galaxie... RIP Jeremy Bulloch."



# Vernissage à Rabat d'une exposition de l'artiste Hassan Kouhen



Le vernissage d'une exposition de l'artiste maroco-américain, Hassan Kouhen, organisée par la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, a eu lieu jeudi à Rabat, en présence du président-délégué de la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, Omar Azziman. Lors de cette exposition, qui se poursuit jusqu'au 16 janvier 2021 dans l'Espace rivages, le public est invité à découvrir des œuvres récentes de 2019 et de 2020 de Hassan Kouhen, doté de 43 ans d'expérience en tant qu'artiste-peintre.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, M. Kouhen a indiqué qu'il s'est inspiré de son passé, d'aventure, de la solitude et de ses voyages. "Je suis toujours à la recherche de nouveautés. Je ne dépasse pas trois à quatre ans dans un style avant de passer à un autre", a-t-il ajouté. Par rapport au processus de création, l'artiste a relevé qu'il faut du courage, de la force, de la confiance en soi et "d'être bien dans sa tête" pour lancer la pre-

mière touche, qui est, selon lui, la plus difficile dans le travail d'un artiste. Pour sa part, Fatiha Amellouk, chargée du pôle Art, Culture et Communication à la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, a souligné dans une déclaration similaire que la création de M. Kouhen, qui a déjà exposé au Maroc, aux Etats-Unis et au Canada, oscille entre le cubisme, l'abstrait et le figuratif, tout en gardant la touche "Hassan Kouhen". "Il est un artiste qui suit ses émotions dans son travail artistique. Il capte des émotions, des personnages et des scènes pour les transmettre à sa manière sur ses tableaux", marqués par la prédominance de la couleur noire, a-t-elle fait savoir.

Né en 1955 à Fès, Hassan Kouhen quitte le Maroc en 1975 pour entamer ses études d'arts plastiques au British Columbia à Vancouver au Canada en 1977. Sa première exposition était à l'hôtel Vancouver en 1979. Il vit et travaille à Lake Forest, en Californie, aux États-Unis.





# Melania Trump et ses cartons de déménagement

*Mais qu'emporte-t-elle de la Maison-Blanche ?*

Un page se tourne pour la Maison-Blanche. Dans un peu plus d'un mois, Joe Biden et son épouse Jill investiront les appartements privés du 1600 Pennsylvania Avenue, à Washington. En attendant, Melania Trump prépare ses valises, comme nous le révèle CNN. Alors que son époux conteste toujours l'issue de l'élection présidentielle américaine, l'ex-First Lady, impatiente de partir, s'est déjà chargée de trier ses affaires. Tandis que certaines resteront au sein de la résidence présidentielle, d'autres seront envoyées à la Trump Tower. Pour le reste, la maman de Barron devrait les expédier à Mar-a-Lago, à Palm Beach, en Floride.

Après de CNN, une source proche de l'ancienne mannequin slovène l'assure : "Elle veut juste rentrer chez elle." Selon trois sources interrogées par le média américain, un inventaire serait actuellement en cours à la Maison-Blanche pour lister les meubles, les œuvres d'art et les objets appartenant aux Trump. Melania Trump se charge notamment de trier la porcelaine au sein de la résidence présidentielle. Autant de tâches nécessaires pour la Première dame qui a fait en sorte de se sentir comme chez elle au cours

des dernières années.

A son arrivée en 2017, elle avait embauché la décoratrice d'intérieur Tham Kannalikhham, avec qui elle avait réaménagé les quartiers personnels de la Maison-Blanche. L'ancienne mannequin a d'ailleurs de nouveau fait appel à la professionnelle pour Mar-a-Lago, selon une source interrogée par CNN. Très investie dans l'intérieur de la Maison-Blanche, Melania Trump a supervisé le réaménagement cette année de la Roseraie de la demeure présidentielle. Une initiative qui a suscité de nombreuses critiques, l'esprit coloré d'origine laissant place à des buissons et quelques fleurs blanches et roses.

L'épouse de Donald Trump a également suivi de près la construction du pavillon de tennis. Un engagement pour la Maison-Blanche duquel elle devrait tirer un ouvrage. Loin de vouloir écrire ses mémoires comme Michelle Obama, Melania Trump envisagerait d'écrire un livre sur l'art de l'hospitalité à la Maison-Blanche ou sur des projets de conception qu'elle aurait coordonnés au sein de la résidence, selon une source proche des maisons d'édition. Une manière de laisser une trace durable dans ce lieu de légende.



# Kim Kardashian, de nouveau accusée d'appropriation culturelle avec ses sœurs

La famille Kardashian est habituée aux nombreuses polémiques dont elle fait très souvent l'objet. La dernière en date ? Une vidéo publiée par Scott Disick dans sa story Instagram le 13 décembre. En effet, on pouvait voir North, Penelope, Saint et leurs amis en train de réaliser leur propre interprétation de la célèbre danse néo-zélandaise du Haka. Pour rappel, c'est la danse traditionnelle et culturelle dansée par l'équipe de rugby des All Blacks lors des matchs depuis des années.

Pour beaucoup d'internautes, c'est une "honte", "irrespectueux" et "insultant". Très furieux, ils n'ont pas hésité à le faire savoir dans les commentaires. "Cela me semble totalement inapproprié", a écrit un internaute. Pour un autre, il s'agit d'une "appropriation culturelle" et donc d'un "manque de respect". Et pour d'autres, l'ex de Kourtney Kardashian devrait "enseigner à vos enfants la culture amérindienne avant de leur enseigner incorrectement notre Haka culturel". Pour l'instant, les principaux concernés n'ont pas encore réagi à cette nouvelle polémique.



# Jennifer Lopez a pris le temps de se détendre pendant le confinement

Pandémie oblige, Jennifer Lopez fait partie de ces nombreuses stars qui ont dû troquer les tenues de tapis rouge contre les pantalons de survêtement et les pantouffles ces derniers mois. Un changement de rythme qui n'a pas entièrement déplu à la star, comme elle a l'a confié à WWD.

"Je pense que nous avons tous changé nos priorités pour nous focaliser sur ce qui compte le plus", a-t-elle partagé. "Au début de la pandémie, je pensais : "Je vais laisser mes cheveux tranquilles pendant la quarantaine. Ce sera bon pour moi parce que je suis accro au travail". Je n'ai pas besoin de me faire des brushings et de les colorer en trois couleurs différentes pour deux films différents, et ma peau va aussi pouvoir faire une pause. Je n'ai pas besoin de retouches de maquillage 35 fois par jour. J'ai pensé : "Je vais prendre soin de moi, je vais me détendre davantage, je vais prendre le temps de m'asseoir.""

Grâce au confinement, Jennifer a également pu s'occuper de sa marque de beauté "JLO Beauty", admettant que cette quarantaine lui a permis de vraiment honorer

le message de beauté intérieure que prône sa ligne de soin.

"C'est pendant la quarantaine que nous finissons les formulations et les emballages pour JLO Beauty", a-t-elle souligné. "Ma philosophie sur la beauté, la vie et les soins de la peau, c'est de toujours se sentir bien et d'être capable de briller de l'intérieur. Et tout ça a vraiment été influencé par cette année qui vient de passer, c'est certain."

Bien qu'elle se repose chez elle, Jennifer a quand même fait des étincelles dans le monde du showbiz et a récemment reçu l'Icon Award lors de la cérémonie des Billboard Women in Music.

Emue, la star a déclaré durant son discours : "La musique a toujours, toujours été ma passion. Ma mère avait pour habitude de me mettre sur la table de la cuisine et me montrait comment bouger mes fesses, ou bien me faisait chanter des classiques, quelle que soit la chanson qui était au top des charts à l'époque. C'est ce qui m'a inspiré à faire ce que je fais pour vous depuis tant d'années."





## Après Rihanna, Aya Nakamura rêve de collaborer avec une autre star américaine

Il y a quelques semaines, Aya Nakamura dévoilait son troisième album intitulé Aya. Un opus qui s'est, pour l'heure, écoulé à 50.000 ventes lui permettant d'être certifié disque d'or selon les chiffres annoncés par le Syndicat national de l'édition phonographique (Snep). L'un de ses titres phares, Doudou, est certifié également single d'or.

Tout semble rouler pour la jeune femme qui s'est confiée récemment en interview à l'AFP et a indiqué avec quelle artiste internationale elle rêverait de collaborer. Ayant travaillé avec le rappeur britannique Stormzy, sur le morceau Plus jamais (un clip pourrait prochainement être dévoilé), la belle a d'abord cité les artistes féminines qu'elle apprécie : "Louane, Angèle, Megan Thee Stallion..." L'interprète de Pookie a ensuite mentionné le nom de Cardi B. La rappeuse new-yorkaise a d'ailleurs liké cette

vidéo... De quoi lancer les premières rumeurs concernant une possible collaboration dans un avenir proche (ou non).

"Franchement, Rihanna, je kiffe, parce que pour moi, elle arrive à chanter, rapper. Elle est charismatique, elle arrive à faire sa marque, etc. Donc c'est une source de motivation aussi, Rihanna. Mais même artistiquement, je trouve qu'elle a un truc en plus", avait-elle lâché dans Hits Français, l'émission radio d'Apple Music. L'ex de Drake et Chris Brown avait enflammé la toile en dansant sur le morceau Djadja tout comme Madonna avec ses enfants !

Bref, le phénomène Aya Nakamura n'est pas près de s'arrêter et pourrait nous réserver d'autres surprises. D'autant plus que Willi.Am des Black Eyed Peas avait confié à son sujet, lors de son passage chez Fun Radio : "Je l'aime vraiment beaucoup. Elle est très, très, très talentueuse".



## Le souci génétique dont les enfants de Gwen Stefani ont hérité

Maman de trois garçons (Kingston, Zuma et Appolo), Gwen Stefani fait tout pour qu'ils ne rencontrent pas les mêmes problèmes qu'elle à l'école. Car ils ont malheureusement hérité de la dyslexie de leur maman. Pour l'émission «At Home With» diffusée sur Apple Music, Gwen Stefani s'est confiée sur ce problème qui a longtemps gâché sa vie : «J'ai échoué à l'école. J'étais une fille gentille. Je ne faisais rien de mal. C'était vraiment difficile pour moi de fonctionner dans ce cadre strict de l'école que tout le monde est censé comprendre. Et mon cerveau ne fonctionnait pas comme ça. Ce n'est toujours pas le cas. Mais il fonctionne d'une manière différente, ce qui est probablement un don que les autres n'ont pas.»

C'est seulement après avoir eu ses en-

fants que Gwen Stefani a pu mettre un terme sur ce qui la faisait souffrir : «Une chose que j'ai découverte en ayant des enfants, c'est que je souffre de dyslexie (...) Et j'ai l'impression que beaucoup de problèmes que j'ai eus ou certaines des décisions que j'ai prises pour moi en découlent, car maintenant les enfants - évidemment, tout est génétique - ont certains de ces problèmes.»

Pour ses trois garçons, les choses ont cependant été différentes au moment où ils ont rencontré des difficultés pour lire : «Maintenant, ils ont tous ces avantages. Ils ont des enseignants et des écoles incroyables et ils n'ont pas à en avoir honte. Ils comprennent que leur cerveau fonctionne différemment. Tous les cerveaux le font, tu vois ce que je veux dire ?»

## Harrison Ford va coiffer le chapeau d'Indiana Jones pour un 5<sup>ème</sup> et dernier film

Harrison Ford, 78 ans, va coiffer de nouveau l'emblématique chapeau d'Indiana Jones pour le cinquième et dernier volet des aventures de l'intrépide archéologue, attendu dans les cinémas en 2022, a annoncé officiellement Disney, ce qui réjouissait des milliers de fans sur les réseaux sociaux.

"Nous sommes en phase de pré-production pour le prochain et dernier épisode d'Indiana Jones. (...) Et bien sûr, Indy lui-même, Harrison Ford, sera de retour pour terminer le voyage de ce personnage de légende", a déclaré la présidente de Lucasfilm, Kathleen Kennedy, lors d'une conférence organisée jeudi par le groupe Disney pour ses investisseurs.

Contrairement aux épisodes précédents, Steven Spielberg, initialement prévu comme réalisateur mais relégué depuis à la production, ne sera en revanche plus derrière la caméra. A la place, c'est James Mangold ("Logan", "Le Mans 66") qui sera aux commandes du cinquième opus de la saga, a précisé Kathleen Kennedy.

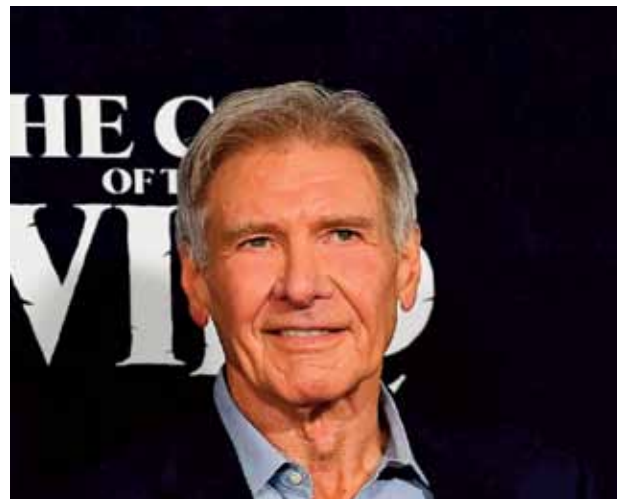
Le tournage doit débuter au printemps 2021 pour une sortie prévue en juillet 2022.

C'est en 1981 qu'Harrison Ford, déjà rendu célèbre à l'époque par son rôle de Han Solo dans "Star Wars", avait endossé le rôle d'Indiana Jones dans "Les Aventuriers de l'Arche perdue", sous la houlette de Steven Spielberg.

Succès mondial, le film avait donné lieu dans la foulée à deux autres épisodes tout aussi populaires, "Indiana Jones et le Temple maudit" en 1984 et "Indiana Jones et la dernière croisade" en 1989, avec le défunt Sean Connery dans le rôle du père de l'archéologue.

Un quatrième volet, "Indiana Jones et le Royaume du crâne de cristal", succès financier mais reçu fraîchement par la critique et une partie des fans de la première heure, était sorti en 2008, toujours avec Harrison Ford.

Disney avait annoncé dès 2016 la suite et fin des aventures d'Indy avec une sortie initialement prévue pour 2019, mais le projet a accumulé les retards en raison de divergences entre les producteurs, les scénaristes et Steven Spielberg, puis plus récemment la pandémie de Covid-19 qui a bouleversé le calendrier des grosses productions.



« LUBRINA MAROC » SARL AU

Transfert du Siege Social Le procès verbal de la décision de l'associée unique en date du 25/11/2020, de la société « LUBRINA MAROC » SARL AU au capital social de 200 000,00 dhs, sise à Casablanca, ANGLE BD CHEF-CHAOUNI ET RUE ABDELHAMID BNOU BADIS AIN SEBAA a décidée : 1- De transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : LOT 64 RUE »D « LOTISSEMENT MAURITANIA QI SIDI BERNOUSSI Casablanca 2- Mise à jour des statuts Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 16/12/2020 sous le numéro 757770.

N° 11 061/PA

COMPAGNIE SABA SARL Adresse : ZONE INDUSTRIELLE SELOUANE, KM2 ROUTE DE TAOURIRTB.P DE SELOUANE N°68 NADOR R.C N° : 6119

I - Au terme du Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 05 Décembre 2020,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée «COMPAGNIE SABA » au capital de 60 800 000,00 Dirhams, ont décidé ce qui suit :

Approbation de l'opération de donation de parts sociales entre associés ; Monsieur EL MADDARSI MOSTAFA fait donation, sur les 85.073 parts sociales qu'il détient dans la société, de 6751 parts sociales, au profit de Madame HAMDI NAIMA

La modification des articles N°6 et 7 des statuts.

II - Au terme du Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 07 Décembre 2020,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée «COMPAGNIE SABA» au capital de 60 800 000,00 Dirhams, ont décidé ce qui suit :

L'augmentation de capital social de la société d'une somme de Vingt Quatre Millions Deux Cent Mille Dirhams (24 200 000,00 DH) pour le porter de Soixante Millions Huit Cent Mille Dirhams (60 800 000,00 DH) à Quatre Vingt Cinq Millions Dirhams (85 000 000,00 DH), et ce par incorporation de report à nouveau.

La modification des articles N°6 et 7 des statuts.

III - Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère Instance de Nador le 16 Décembre 2020 sous le N° 3761

N° 11 062/PA

« ELM LINKS SARL » AU CAPITAL DE 1.000.000,00 DH ZONE INDUSTRIELLE, ROUTE NATIONALE N° 2 SELOUANE, B.P DE NADOR N°6090, NADOR. R.C N° : 8341 AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

I/ Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Nador au

siège social le 24 Novembre 2020 les associés de la société dite :

« ELM LINKS » société à responsabilité limitée ont décidé :

D'augmenter le capital social de 4 000.000,00 Dirhams, souscrite en totalité par :

- Compensation avec le compte courant créancier de Monsieur MOSTAFA EL MADDARSI pour 2.000.000,00 Dirhams ; créance certaine, liquide et exigible sur la société ;

- Apport en numéraire du nouvel associé, STE NADOR CEREALES SARL, RC : 4325, pour 500.000,00 Dirhams ;

- Prélèvement sur le report à nouveau créancier de la société, pour 1.500.000,00 Dirhams.

Et ce, afin de le porter de 1.000 000,00 Dirhams à 5 000 000,00 Dirhams.

De modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.

II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de 1er instance de Nador le 16/12/2020 sous le N° 3762

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 11 063/PA

C.C.S.I sarl Tél : 0523287803

Constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 02/12/2020. Il a été établi les statuts d'une SARL avec les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GENIEPAC s.a.l  
Objet : • Conception, fabrication et automatisation des machines de conditionnement et d'emballage.

• Entretien et Maintenance industrielle.

• Achat, vente et import-export toutes les composants électriques et les appareils industriels.

Siège sociale : 75 bd. Anfa angle Rue clos de Provence ETG 9 Appt. B 108 Casablanca

Capital social : 120.000,00 dhs divisé en 1200 parts sociales de 100DH chacune, toutes souscrites en numéraire et libérées de la totalité.

Le capital social est réparti de la manière suivante :

1- Mr Abdelmalek BOUSLIM : 400 PARTS

2- Mr Mourad BOUHLAL : 400 PARTS

3- Mr Abdeljalil TAWIL : 400 PARTS

-Gérance : Mr Abdelmalek BOUSLIM, gérant de la société pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 15/12/2020 sous le n° 31665.

N° 11 064/PA

\* JIHANE BENLAMINE \* Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique Au capital de 10 000,00 dirhams

Siège Social : 26 Rue Annarjis Hay raha - Casablanca

Continuité de la société

• Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03

décembre 2020, il a été décidé ce qui suit :

- Décision de continuité de l'activité de la société malgré que la situation nette soit inférieure au quart du capital social et ce dans le cadre des dispositions de l'article 86 de la loi du 13 février 1997.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 15 décembre 2020 sous le numéro 757512.

N° 11 065/PA

\* FORTUNE MAROC \* Société à Responsabilité Limitée Au capital de 5 000 000,00 de dirhams Siège social : Km 18 Route 109 N° 100 Quartier Industriel Bouskoura - Casablanca

• Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 07 décembre 2020, il a été arrêté ce qui suit :

- Mise à jour des statuts suite à une erreur.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 15 décembre 2020 sous le numéro 757514.

N° 11 066/PA

ENERGIE 3000 Aux termes d'un acte les associés ont établi les Statuts d'une S.A.R.L AU Dénomination : ENERGIE 3000

Siège social: 3 LOT ADDOHA 1 ETG 1 JAMAL ADDORA AIN SEBAA CASABLANCA

Objet : ENTREPRENEUR D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Capital : 500.000 DH, Divisé en 5000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit : Mr LAKHLIFI KHALID 5000 Parts

La gérance : la société sera administrée par un gérant Mr LAKHLIFI KHALID comme Gérant Unique

Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 156781

N° 11 067/PA

« CASA CAMION » SARL AU AU CAPITAL DE 1 000.000,00 DH SIEGE SOCIAL : RES AL AMANE GH 31 IMM 252 APPT 03 RDC AIN SEBAA-CASABLANCA R.C. CASABLANCA N° 189713

\* CESSION DE PARTS SOCIALES \* ET MODIFICATIONS STATUTAIRES

I/ Par acte S.S.P en date à Casablanca du 24 Novembre 2020, Mme MOURTAKIB TAMOU a cédé la totalité de ses parts sociales (soit 1000 parts) de 100 dirhams chacune lui appartenant dans la société : « CASA CAMION » au profit de M. EL GOURCH RACHID.

II/ M. EL GOURCH RACHID devenant associé unique de la société « CASA CAMION » a décidé :

- D'accepter le retrait définitif de Mme MOURTAKIB TAMOU de ladite société.

- De ratifier la cession de parts consentie par Mme

MOURTAKIB TAMOU au son profit de M. EL GOURCH RACHID.

- De modifier en conséquence des présentes les articles 6 et 7 des statuts relatifs aux apports et au capital social.

- De confirmer que la société est désormais administrée uniquement par M. EL GOURCH RACHID, pour une durée illimitée ayant les pouvoirs les plus étendus.

- De refondre les statuts et d'adopter à compter de ce jour la forme d'une société SARL AU et d'approuver les nouveaux statuts et ce du fait que le capital social soit détenu par un seul associé.

III/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 17/12/2020 sous le N° 757990.

N° 11 068/PA

SWEETMART TECH Au terme d'un acte S.S.P en date du 17/12/2020 à Oujda, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L AU ayant les caractéristiques suivantes :

• Dénomination : " SWEETMART TECH"

• Forme juridique : S.A.R.L D'ASSOCIE UNIQUE

• Objet social MARCHAND MATERIEL INFORMATIQUE ET MOBILIER DE BUREAU.

• Siège social : LOT IBN KHALDOUN RUE N3 NR 92 Oujda

• Durée : 99 ans

• Capital social : (100000) cent mille dirhams, divisées en (1000) mille parts de (100) Cent dirhams chacune entièrement souscrites et libérées, attribuées en totalité à Mme Amina Daou

• Gérance : le gérant de la société est Mme Amina Daou titulaire de la CIN n° F427678 ; ne le 03/07/1992 de nationalité marocaine et demeurant à Oujda BD MOHAMMED DERFOUFI ETAGE 4 APPT 8, pour une date illimitée.

• Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal d'Oujda le 15/12/2020 sous le N° 2958, RC N°36173.

N° 11 069/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS D'AZILAL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 07/2020/B.G.C./PAZ Le 12 Janvier 2021 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Alimentation en eau potable du douar Anfeg à la C.T d'Alfouer, Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatorze mille dirhams, 00 Cts (14.000,00 DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent vingt neuf mille cent onze dirhams, 20 Cts (529.111,20 DH).

Les concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N/B : Cet appel d'offres ouvert est réservé à la petite et moyenne entreprise

N° 11 070/PA

Association des Œuvres de Bienfaisance My Rachid Sidi Othmane Casablanca AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX N°04/2020 /INDH le mercredi 13 janvier 2021 à 11h heures du matin , il sera procédé dans la salle de réunion à l'Association des œuvres de bienfaisance Moulay Rachid Sidi Othmane ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix séance publique pour l'acquisition du matériel pour l'équipement d'une crèche et classes préscolaires au centre social de proximité Al Fadl 410-411 « Lot unique ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés (service achat) à l'Association des œuvres de bienfaisance Moulay Rachid Sidi Othmane sis Bd Med Bouziane IMM B Hay Salama3 - Casablanca. Tel : 0522 59 47 44/0522 59 77 98.

• Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de : 7 000,00dhs (sept mille dirhams).

• L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 460 000,00 Dhs TTC (quatre cent soixante mille dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président du conseil communal.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.

- Soit envoyer par voie électronique.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit le Déposer sous format électronique au portail des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés sus-indiqué le 12/01/2021 avant 11 heures du matin.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8 du règlement de consultation de l'appel d'offre cité en titre.

N° 11 071/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE YOUSOUFIA COMMUNE SIDI CHIKER AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°: 03./2020 Le jeudi 14/01/2021 à 10 heures. Il sera procédé dans les bureaux de la commune sidi chiker à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatifs au :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ACHEVEMENT DES MURS DE CLOTURE POUR LES CIMETIERES A LA COMMUNE SIDI CHIKER PROVINCE DE YOUSOUFIA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de bureau du président de la commune Sidi chiker et peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 35.000,00 DH (Trente cinq Mille dirhams)

Le cout des prestations du présent appel d'offre établi par le maître d'ouvrage est : 910 080,00 DH NEUF CENT DIX MILLE QUATRE VINGT DIRHAMS TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président du conseil communal.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.

- Soit envoyer par voie électronique.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit le Déposer sous format électronique au portail des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 11 072/PA



ATLANTIC PRESTATIONS  
323, RTE SIDI OUASSEL,  
APP4 QU.INDUSTRIEL -  
SAFI-

Par décision extraordinaire en date du 10/11/2020, l'associé unique de la société ATLANTIC PRESTATIONS SARL AU au capital de 200.000,00 dhs, siège social n°323 RTE SIDI OUASSEL, APP4 QU.INDUSTRIEL SAFI, a décidé :  
- La dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire à compter de cette date  
- Nommé en qualité de liquidateur Lahame Abdellatif et fixé le siège de la liquidation à Safi, 323 RTE SIDI OUASSEL, APP 4 QU.INDUSTRIEL.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de pre-

mière instance de Safi le 17/11/2020 sous le n°2199.  
N° 11 073/PA

SONAGYPS SARL  
SIEGE SOCIAL:RUE 7  
HAY NAHDA EL AOUN  
SIDI MELLOUK  
R.C : 283

I. Aux termes de procès-verbal de l'AGE du 09 /11/ 2020, l'associé unique de la société SARL «SONAGYPS» au capital de 100000.00 dirhams décide ce qui suit ;  
- Mr BOUAMAR YAHYA propriétaire de 1000 parts sociales décide la cession de la totalité de ces parts sociales qui lui appartient dans la société «SONAGYPS» en faveur de Mr BOUAZZAOUI HAMID.  
PAR SUITE L'APPORT DEVIENT : Mr BOUAZZAOUI

HAMID... 1000 parts sociales

-Mr BOUAZZAOUI HAMID propriétaire de la totalité des parts sociales de la société «SONAGYPS» décide la mise à jour des statuts de la société  
- Après la cession des parts sociales Mr BOUAZZAOUI HAMID est nommé le gérant unique de la société «SONAGYPS» SARL.  
- LES ASSOCIE  
1° Mr BOUAZZAOUI HAMID PROPRIETAIRE DE 1000 PARTS SOCIALE  
- GERANCE:  
1° Mr BOUAZZAOUI HAMID  
II. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de lier instance de TAOURIRT le26/11/2020sous leN° 286/2020 RC N° 283  
N° 11 074/PA

Université Mohammed Premier  
Faculté de Médecine et de Pharmacie  
Oujda



جامعة محمد الأول  
كلية الطب و الصيدلة  
وجدة

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER  
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE D'OUIDJA  
AVIS DE CONCOURS DE MEDECINS RESIDENTS

La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise un concours pour le recrutement de résidents 103 résidents civils, session du 14 Janvier 2021 répartis comme suit:

RESIDENTS CIVILS

- Spécialités médicales: 58 Postes (41 postes avec contrat y compris les médecins fonctionnaires et 17 postes sans contrat)
- Spécialités chirurgicales : 29 Postes (21 postes avec contrat y compris les médecins fonctionnaires et 08 postes sans contrat)
- Spécialités biologiques : 11 Postes (06 Postes avec contrat y compris les médecins fonctionnaires et 05 Postes sans contrat)
- Spécialités Pharmaceutique : 01 Poste

RESIDENTS DU CHU MOHAMMED VI D'OUIDJA

- Spécialités médicales: 02 Postes
- Spécialités biologiques: 01 Poste.
- Spécialités Pharmaceutique: 01 Poste.

Les candidats désireux de se présenter au concours doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant : <http://fmpo.ump.ma/ir/public/> et déposer leurs demandes de candidature à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda avant le 30/12/2020.

Le dossier comporte:

- Une demande manuscrite de candidature indiquant le nom, le prénom, l'adresse, le numéro de téléphone du candidat, la date et le lieu de naissance, la spécialité choisie (Médicale, Chirurgicale, Biologique ou Pharmaceutique) et le choix de résidanat (postes civils ou postes CHU).
- Reçu de Préncription électronique
- Une photocopie légalisée du diplôme de doctorat en médecine
- Une attestation d'équivalence pour les diplômés étrangers
- Deux (02) extraits d'acte de naissance moins de 3 mois.
- Photocopie de la CIN.

Le calendrier relatif au déroulement du concours sera affiché ultérieurement à la Faculté.

N.B :

- Les dossiers de demandes de concours doivent être déposés par le candidat lui-même à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda (Service Informat- Résidanat).

N° 11 077/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA  
CAIDAT DES ZENATA  
COMMUNE D'ECH-CHALLALATE  
SERVICE DE DES RESSOURCES FINANCIERES

AVIS DE REPPORT D'APPEL D'OFFRES DES PRIX OUVERT N°01/2020

LE PRESIDENT DU CONSEIL COMMUNAL D'ECHALLALATE PORTE A LA CONNAISSANCE DES CONCURRENTS INTERESSES PAR L'A.O.P.O N°01/2020 RELATIF A LA VENTE DES OBJETS MIS EN FOURRIERE ET NON RETIRES DANS LES DELAIS IMPARTIS ET DES VOITURES APPARTENANT A LA COMMUNE REFORMEES QUE :

LA DATE D'OUVREURE DES PLS EST REPORTEE AU 21/01/2021 A DIX HEURES AU LIEU DU 28/12/2020 A DIX HEURES

DE MEME ET A LA MEME DATE Il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune d'Ech-challalate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la vente des lots suivants :

- \*1<sup>er</sup> LOT : voitures mises en fourrière non retirées dans les délais impartis (09).
- \*2<sup>ème</sup> LOT : VéloMOTEURS et bicyclettes mis en fourrière non retirés dans les délais impartis (24).
- \*3<sup>ème</sup> LOT : voitures appartenant à la commune hors service (02).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des ressources financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchepublic.gov.ma](http://www.marchepublic.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000.00 D.H.S (DIX MILLE DIRHAMS).

L'estimation des offres selon les lots est de :

- \*1<sup>er</sup> lot : 65 000.00 DHS. (SOIXANTE CINQ MILLE DHS)
- \*2<sup>ème</sup> lot : 25 000.00 DHS. (VINGT CINQ MILLE DHS)
- \*3<sup>ème</sup> lot : 35 000.00 DHS. (TRENTE CINQ MILLE DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et31 du décret n° 2.12.349 du 20mars2013relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau Service des Ressources financières.
  - ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
  - ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 3et 4 du règlement de consultation.

N° 11 076/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH-SAFI  
PREFECTURE DE MARRAKECH  
CERCLE BOUR/ CAIDAT HARBIL  
COMMUNE HARBIL  
DIRECTION DES SERVICES  
SERVICE DE L'URBANISME

AVIS

LE President de Commune de Harbil avise aux publics qu'une enquête est ouverte pour toutes observation concernant le projet du plan d'aménagement sectoriel de Harbil pour une période d'un mois allant de 29/12/2020 au 29/01/2021. au chef lieu de la commune. Cependant un registre et un dossier sont mis à la disposition du public pour toutes observations et suggestions et ce chef lieu de la commune pendant les horaires de travail.

N° 11 079/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région Marrakech SAFI  
Direction provinciale de Marrakech

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DES PRIX - N°: 01/EXP/2021  
(Séance publique)

Le directeur provincial de Marrakech informe que l'avis de l'appel d'offres N°: 01/EXP/2021 publié au journal de libération le 15/12/2020 N° 9191, page 19, est rectifié comme suit :

Objet de modification : l'estimation de la prestation.

-L'ERREUR

lot	Estimations de la prestation en dhs TTC	
	En chiffre	En lettre
1	3082893.60	Trois millions quatre-vingt deux mille huit cent quatre vingt treize dhs soixante cts.
2	2169321.60	Deux millions cent soixante neuf mille trois cent vingt et un dhs soixante cts.
3	2867192.80	Deux millions huit cent soixante sept mille cent quatre vingt douze dhs quatre vingt cts

-LA CORRECTION

lot	Estimations de la prestation en dhs TTC	
	En chiffre	En lettre
1	2466102.72	deux millions quatre cent soixante six mille cent deux dhs soixante douze cts.
2	1735433.28	un million sept cent trente cinq mille quatre cent trente trois dhs vingt huit cts.
3	2293755.20	Deux millions deux cent quatre vingt ttreize mille sept cent cinquante cinq dhs vingt cts

LE RESTE SANS CHANGEMENT

N° 11 078/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER GLOBAL FUNCTIONAL FOODS AND SERVICES - GFSS- "S.A.R.L"

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 19/11/2020. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION : GLOBAL FUNCTIONAL FOODS AND SERVICES - GFSS- "S.A.R.L" OBJET : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS, IMPORT EXPORT

Le SIEGE : CASA-BLANCA, 55 BD ZERKOUNI ESPACE ZERKOUNI 1ER ETG Q.H.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune:

- Mr. SALIM MAQROUT... 500,00 Parts

- Mr HICHAM MJATI ... 500,00 Parts

Soit un total de 1000,00 Parts

GERANCE : La société est gérée par les cogérants : Mr. SALIM MAQROUT et Mr HICHAM MJATI.

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au centre régional d'investissement de Casablanca.

Pour extrait et mention N° 11 080/PA

CONSTITUTION ACHIHABIA SARL.AU SIEGE SOCIAL: N 97 LOT EL WAHDA EL AOUN SIDI MELLOUK R.C : 1179

I. Aux termes d'un acte S.S.P à EL AOUN en date du 26/08/2020 a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes ;

- FORME : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE ASSOCIE UNIQUE - DENOMINATION : ACHIHABIA

- OBJET : SONDEUR OU FORREUR DE Puits AVEC MOTEUR MECANIQUE - SIEGE SOCIAL : N 97 LOT EL WAHDA EL AOUN SIDI MELLOUK

- DUREE : 99 ans

- CAPITAL SOCIAL : CENT MILLE DIRHAMS (100000,00dhs)

- LES ASSOCIE 1° ALSALEH FOUADCIN N°FC00078QPROPRIETAIRE DE 1000 PARTS SOCIALE

- GERANCE:

1° Mr MrALSALAH FOUADCIN N°FC00078Q II. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de l'ier instanc de TAOURIRT le 24/08/2020 sous le N°226 RC N° 1179

N° 11 081/PA

"BAGIC" SARL FIDUCIAIRE

Cité wahda Imm.1,1er Etage Appt.1 Bd la Résistance Mohammedia TEL: 0523 32 16 18

Dissolution anticipée « 2AN NEGOCE» SARL R.C N° 17361

Par décision extraordinaire en date du 07/12/2020, les

associés de la société 2AN NEGOCE SARL ont décidé ce qui suit :

• La dissolution anticipée de la société 2AN NEGOCE SARL et sa mise en liquidation ;

• L'assemblée générale a nommé comme liquidateur M. Noureddine RABI de nationalité marocaine, né le 11/06/1955 demeurant au Lot le SOLEIL n°150 Mohammedia titulaire de la CIN n° B226480, et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif.

Le siège de liquidation est fixé à 260 Zone Industrielle Sud Ouest MOHAMMEDIA

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Grefe du tribunal de première instance de Mohammedia, le 15/12/2020 sous le n° 1707 N° 11 082/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE d' AZILAL CERCLE

D'OUAOUIZERTH CAIDAT DE TAGULEFT C.R : AIT OUKABLI. AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° :02/2020 /C.R

Le :14janvier 2021, à 11 heures, il sera procédé dans le Bureau du président de la Commune territoriale d'Ait Oukabli à l'ouverture des plis relatifs à la location des dépendances des souks de la Commune Rurale d'AIT OUKABLI au titre de l'Exercice 2021.

- souk à bestiaux

- lieux des ventes publiques

- fondouk à bestiaux

- aïrs à grains

Le Dossier d'appel d'offre peut être retirés au Bureau du président de la Commune Rurale d'Ait Oukabli ,il peut être également être téléchargé A partir du Portail des Marchés de l'Etat :www.marchéspublics.gov.ma

-le cautionnement provisoire du souk est fixé à : CINQ MILLE dirhams (5000,00dhs).

\* le prix estimatif d'affermage est fixé comme suit :

- le souk hebdomadaire à : CENT VINGT MILLE DIRHAMS (120 000,00 dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-28 et 31 du décret n) 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du président de la com-

mune

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 25 du décret n° :2.12.349 précité à savoir:

1)- Dossier administratif comprenant :

a)- Déclaration sur l'honneur signé,

b)- la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

c)- l'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis plus d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant est en situation fiscale régulière.

d)- L'attestation ou copie certifiée conforme de la CNSS délivrée depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme

e)- le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.

f)- le certificat d'immatriculation au registre du commerce

2- Un Dossier technique comprenant :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la Date, la nature et l'importance des Prestations, qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

- Règlement de consultation

3 - l'offre financière - acte d'engagement signé N° 11 083/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D' AZILAL CERCLE

D'OUAOUIZERTH CAIDAT DE TAGULEFT C.T : AIT OUKABLI. AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° :03/2021 /CT

Le :14 janvier 2021, à 12heures, il sera procédé dans le Bureau du président de la Commune Territoriale d'Ait Oukabli à l'ouverture des plis relatifs à la location d'abattoir de la Commune Territoriale d'AIT OUKABLI au titre de l'Exercice 2021.

-abattoir

Le Dossier d'appel d'offre peut être retirés au Bureau du Régisseur en recettes de la Commune Territoriale

certifiée conforme de la CNSS délivré depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme

\* le prix estimatif d'affermage de l'abattoir est fixé comme suit : à : Quinze Mille Dirhams (15 000,00 dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-28 et 31 du décret n) 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du président de la commune

certifiée conforme de la CNSS délivré depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme

\* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis

conformes aux dispositions des articles 27-28 et 31 du décret n) 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du président de la commune

certifiée conforme de la CNSS délivré depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme

\* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis

conformes aux dispositions des articles 27-28 et 31 du décret n) 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Une visite des lieux est prévue le 30 Décembre 2020 à 11heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 11 085/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE d'AZILAL CERCLE D'OUAOUIZERTH CAIDAT DE TAGULEFT C.R : AIT OUKABLI

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D' AZILAL CERCLE

D'OUAOUIZERTH CAIDAT DE TAGULEFT C.T : AIT OUKABLI. AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° :03/2021 /CT

Le :14 janvier 2021, à 12heures, il sera procédé dans le Bureau du président de la Commune Territoriale d'Ait Oukabli à l'ouverture des plis relatifs à la location d'abattoir de la Commune Territoriale d'AIT OUKABLI au titre de l'Exercice 2021.

-abattoir

Le Dossier d'appel d'offre peut être retirés au Bureau du Régisseur en recettes de la Commune Territoriale

certifiée conforme de la CNSS délivré depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme

\* le prix estimatif d'affermage de l'abattoir est fixé comme suit : à : Quinze Mille Dirhams (15 000,00 dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-28 et 31 du décret n) 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du président de la commune

certifiée conforme de la CNSS délivré depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme

\* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis

conformes aux dispositions des articles 27-28 et 31 du décret n) 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Une visite des lieux est prévue le 30 Décembre 2020 à 11heures.

certifiée conforme de la CNSS délivré depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme

\* le prix estimatif d'affermage de l'abattoir est fixé comme suit : à : Quinze Mille Dirhams (15 000,00 dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-28 et 31 du décret n) 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du président de la commune

certifiée conforme de la CNSS délivré depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme

\* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis

conformes aux dispositions des articles 27-28 et 31 du décret n) 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Une visite des lieux est prévue le 30 Décembre 2020 à 11heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 11 084/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'INEZGANE AIT MELLOUL SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 13 /2020 /BG

Le 14 JANVIER 2021 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: NETTOYAGE ET ENTRETIEN DU SIEGE DE LA PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier

certifié conforme de la CNSS délivré depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme

\* le prix estimatif d'affermage de l'abattoir est fixé comme suit : à : Quinze Mille Dirhams (15 000,00 dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-28 et 31 du décret n) 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du président de la commune

certifiée conforme de la CNSS délivré depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme

\* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis

conformes aux dispositions des articles 27-28 et 31 du décret n) 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés

Publics: www.marchespublics.gov.ma .

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 5.000,00 Dhs (Cinq cinq mille Dirhams).

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de: 183.000,00 Dhs TTC (cent quatre-vingt-trois mille dirhams, 0 Cts toute taxe comprise.)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Une visite des lieux est prévue le 30 Décembre 2020 à 11heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 11 085/PA

AVIS DE CONCOURS

Le président de la commune AIT OUKABLI porte à la connaissance des fonctionnaires communaux qu'il organisera un concours d'aptitude professionnelle selon le tableau suivant :

Nature de concours	Date de concours	Lieu de concours	Dernier délais de dépôt de dossiers	Conditions demandées
Aptitude professionnelle pour atteindre le grade adjoint technique 2° grade	07/01/2021	Siège maison communale AIT OUKABLI	18/12/2020	Six ans d'ancienneté dans le grade adjoint technique 3° grade

Ceux qui souhaitent passer l'examen ci-dessus doivent déposer leur demande au bureau des ressources humaines avant la date sus-indiquée.



# Katherine Tai, une spécialiste de la Chine à la tête de la politique commerciale américaine

# Portrait



**K**atherine Tai prendra les rênes de la politique commerciale américaine sous l'administration Biden, et sa fine connaissance de la Chine sera un atout essentiel pour tenter de désamorcer les conflits entre les deux puissances économiques.

Katherine Tai, qui remplacera Robert Lighthizer au poste influent de représentant au Commerce (USTR), connaît bien le ministère qui l'attend: elle a défendu les Etats-Unis devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour les désaccords face à la Chine pendant sept ans, sous l'administration Obama.

Diplômée des universités de Yale et Harvard, elle a aussi arpenté les couloirs de la Chambre des représentants, où elle était avocate commerciale pour la Commission des voies et moyens (Ways and means committee). Elle connaît donc bien les difficultés de l'adoption d'une loi dans un Congrès divisé, comme cela sera probablement le cas sous Biden.

Elle a d'ailleurs joué un rôle clé dans l'élaboration du nouvel accord de libre-échange nord-américain avec le Canada et le Mexique (AEUMC),

ce qui lui a valu d'être recommandée à Joe Biden pour l'USTR par des élus des deux partis, impressionnés par son travail, rapportent des médias américains.

Elle aura la lourde tâche de réparer les relations commerciales avec les partenaires commerciaux des Etats-Unis, abîmées par quatre années d'une politique agressive du président Donald Trump, qui a notamment donné lieu à plus de deux années de guerre commerciale avec la Chine.

Avec le choix d'une femme d'origine taïwanaise, Joe Biden continue à placer des femmes et des personnes issues de minorités à des postes clés de son gouvernement. Katherine Tai parle le mandarin couramment, et est la première génération de sa famille à être née aux Etats-Unis.

Cette avocate spécialisée en commerce est également une des rares personnalités nommées par Joe Biden à avoir un large éventail de soutiens.

"J'ai eu plus d'appels pour me féliciter de cette nomination que vous ne pourriez l'imaginer", a dit le président élu vendredi après-midi en

présentant les derniers membres nommés de son futur cabinet.

"Tout le monde, des milieux d'affaires aux think tanks progressistes en passant par l'AFL-CIO (la plus grande fédération américaine de syndicats, NDLR) applaudit sa nomination", a déclaré Jake Colvin, vice-président du National Foreign Trade Council, qui représente les exportateurs.

Ce choix "est une victoire éclatante pour nos familles et nos communautés", a même salué Richard Trumka, chef de l'AFL-CIO.

Après cette nomination, Katherine Tai a assuré qu'elle serait "une défenseuse des travailleurs américains", soulignant que le commerce n'est "pas une fin en soi, c'est un moyen de créer plus d'espoir et d'opportunités pour les gens". "J'ai hâte d'exploiter la puissance de nos relations commerciales pour aider les communautés à se sortir de la crise actuelle", a-t-elle déclaré.

Mais le soutien des démocrates progressistes à Katherine Tai pourrait bien diminuer, à mesure qu'avanceront les négociations d'accords commerciaux, prévient Bill Reinsch,

du Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS). "Personne n'obtient 100% de ce qu'il demande" dans ces discussions, avertit-il.

L'équipe de Joe Biden aura du pain sur la planche, et va notamment devoir décider du maintien ou non des droits de douane supplémentaires imposés par l'administration Trump sur les produits chinois.

La guerre commerciale sino-américaine a abouti, en janvier dernier, à la signature d'un accord commercial entre les deux pays, et la nouvelle administration va hériter de la mission de s'assurer que Pékin respecte ses engagements, a rappelé Jacob Parker, vice-président du US-China Business Council.

Pour lui, les Etats-Unis doivent "trouver un moyen de supprimer les droits de douane qui ont été si dommageables pour l'industrie" américaine, sans doute pas dans l'immédiat mais peut-être dans une deuxième phase de cet accord commercial. Joe Biden a de toute façon déjà prévenu que ces tarifs douaniers resteraient en vigueur au départ.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

CONTRE-FAÇON	BLANCH-ISSAGE	ACTIVE	NAVIRE À VOILES	LE VENT DU NORD	EST À LONDRES	CANAL	CHICANE
ABSOLUMENT OPPOSÉ							
PART		FIN DE VERBE		CONNU		RUISSEAU	
PRISER					COUVERT DE DUNES		
PRONOM		TRÈS COURT	LETTRES DE JEAN		COUPLE		
FATE BAS-FOND				LEVANT	DIFFICULTÉ	BÊTE À PART	
		CRACK PLANTE NUISIBLE		PIÉDESTAL RUISSEAUX			
PÉDANTS SODIUM						SYMBOLE DU NÉON	L'AIR LE PLUS PUR
	DANS L'OPPOSITION	FIN DE VERBE	VIEILLE CITÉ SANS-ABRI		PÈRE DE SEM DIGUE		
ASSÈCHEMENT							
				DRAME NIPPON EN ARGOT		QUARTIER D'AVIGNON	RÈGLE PLATE
VIN LETTRES DE LOTI		ALTÉRÉ					
NON RUSSE			ALOURDIR				

Solution mots flechés d'hier

ENTRÉE	IMPOSÉ	E	BOUCLIER FIN D'INDUSTRIE	LETTRES DE SAGE	MÉTAL	O	BALAI	AMI DÉVOUÉ	F	MISE DE L'ASTROLOGIE	DÉSERT
LIT ARABE	TOUED		COPAIN	VOUS COUPE LE SOUFFLE	N						
PISE TABAC	TRIOMPHE										
PINGRE	RAT										
EN SIBÉRIE	IB										
PARIBOLI	BALIVERNE										
LIAISON INCORPORÉE	AS										
PROLONGERIONS	B										
ON ALOPANS	EIN										

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saïdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Lahyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoon  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction:  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonceslibe@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubra Baghdadhi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse: 130/64

Site web:  
www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc

**www.ojd.ma**



## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											

**HORIZONTALEMENT**

- I. Homme de lettres.
- II. Dernier cri. - La Vierge en a trois.
- III. Mérite une bonne correction. - Où l'on entend monter.
- IV. Coco bel cril. - Il est pris dans le gros temps.
- V. Petit tour en mer. - Montres ta grande gueule.
- VI. Objet de troc. - Vit d'ocre et de sucreries.
- VII. Font partie de la France profonde. - C'est affaire de caractères.
- VIII. Opinion des Arabes. - Va à contre-sens.
- IX. Attaqués.

**VERTICALEMENT**

- 1. Elle est outragée sur le Net.
- 2. Élément pour les Curie. - Sous un autre nom, il a ses compagnons.
- 3. Richeheu y traita avec les protestants. - Ce serait le meilleur de Maubeuge.
- 4. Bien élevée.
- 5. Qui a eu chaud.
- 6. On les évalue au pif. - Le premier des transmaniens.
- 7. Le goupil s'en joue. - Débute dans la Roche.
- 8. De terre d'ombre. - Craint le gel.
- 9. A moitié dérangé. - Périssables.
- 10. Réussir l'agrégation. - Fait preuve de bonne foi.
- 11. Qui n'ont plus rien à craindre.

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	A	M	E	R	A	C	A	F	E
II	E	C	O	N	O	M	I	S	E	S
III	R	E	N	F	L	E	M	E	N	T
IV	E	S	T	E	L	L	E		D	A
V	A	C	A	R	I	E	N	S		M
VI	L	E	I		E		T	A	U	P
VII	I	N	S	E	R	M	E	N	T	E
VIII	E	T	O	N		A	R	T		U
IX	R	E	N	T	E	R	I	O	N	S
X	E	S	S	E	N	I	E	N	N	E

## Grilles de sudoku

**Facile**

	3	2	6		7		9	
		9						
1	4	3		9		7		
		8	4			9		1
4	9		5		2		6	3
3		5			1	7		
	4		7		3	5		8
						4		
	8		1		4	6	3	

**Moyen**

	4		5	2				
	7	5				2		1
	6				4	7		
				2	6			8
	2	6					9	7
3			5	7				
		2	8					6
6	4					5	9	
			2	6				8

**Difficile**

6		1		7				9
			1					
7	8				9	5		4
	1					6		
	2			3			5	
		4					3	
2		6	9				4	7
					6			
8			4		1			6

**Expert**

	4		7					
			9		6	1		
	1	2						9
	7	4				8	9	
4								3
	8	9			2		4	
1						9	3	
		7	5		1			
			8					7

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

4	3	2	6	1	8	5	9	7
7	5	6	2	9	4	1	3	8
9	8	1	3	7	5	4	2	6
3	9	4	5	8	7	2	6	1
2	7	5	4	6	1	9	8	3
6	1	8	9	2	3	7	5	4
5	6	3	7	4	2	8	1	9
8	2	7	1	3	9	6	4	5
1	4	9	8	5	6	3	7	2

**Moyen**

4	8	7	2	1	9	3	5	6
6	3	1	8	7	5	2	4	9
9	5	2	3	4	6	1	7	8
3	4	6	1	2	7	8	9	5
7	9	5	6	8	3	4	1	2
1	2	8	5	9	4	7	6	3
5	6	4	7	3	2	9	8	1
8	7	3	9	5	1	6	2	4
2	1	9	4	6	8	5	3	7

**Difficile**

5	7	2	6	3	1	8	4	9
4	3	1	8	9	7	6	5	2
6	8	9	4	2	5	7	3	1
3	1	5	2	6	9	4	8	7
8	2	4	1	7	3	5	9	6
7	9	6	5	8	4	1	2	3
2	6	7	9	4	8	3	1	5
1	4	3	7	5	2	9	6	8
9	5	8	3	1	6	2	7	4

**Expert**

8	9	4	5	6	3	7	1	2
3	7	5	2	1	8	6	4	9
6	2	1	9	4	7	8	5	3
9	8	3	7	5	2	1	6	4
1	5	6	8	9	4	2	3	7
2	4	7	6	3	1	5	9	8
5	6	8	4	7	9	3	2	1
4	3	2	1	8	6	9	7	5
7	1	9	3	2	5	4	8	6

# Sport

## Lewandowski enfin "The Best" *Goût de Ballon d'Or pour Bronze*

Désigné meilleur joueur européen en octobre, le buteur polonais Robert Lewandowski a réussi le doublé jeudi en arrachant le prix Fifa "The Best" des griffes de Lionel Messi et Cristiano Ronaldo. Chez les dames, Lucy Bronze s'empare d'un trophée 2020 au goût de Ballon d'Or.

La Fifa a mis fin à un suspense tout relatif à l'occasion d'une cérémonie sans public, Covid-19 oblige, retransmise sur ses réseaux numériques. Oui, la saison 2019-20 est bien celle de "Lewy"!

L'avant-centre du Bayern Munich n'avait jusqu'alors pas été en mesure de bousculer les monstres sacrés Ronaldo-Messi, les deux autres finalistes qui se sont partagés trois des quatre trophées "The Best" et onze des douze derniers Ballons d'Or, ne cédant que face au Croate Luka Modric en 2018.

"Gagner un prix devant Lionel Messi et Cristiano Ronaldo signifie beaucoup pour moi", a réagi le buteur de 32 ans. Ce trophée "appartient aussi à mes coéquipiers et à mon coach, (...) nous avons gagné tout ce que nous pouvions gagner".

Le Polonais a atteint son Graal en cette année singulière où le Ballon d'Or, récompense suprême attribuée par France Football, a été annulé pour la première fois depuis 1956, tant la pandémie a perturbé la saison.

La forme étincelante du N.9, elle, n'a pas connu d'éclipse. Véritable machine à buts, l'ancien du Borussia Dortmund en a empiétés 55 en 47 matches toutes compétitions confondues, dont 15 en 10 rencontres de Ligue des cham-

ions.

Le quintuplé doré du Bayern, sur la scène nationale (Championnat, Coupe et Supercoupe d'Allemagne) et continentale (C1 et Supercoupe d'Europe) doit beaucoup à celui qui a attaqué 2020-2021 pied au plancher, avec déjà 18 buts en 17 matches.

Les sélectionneurs et capitaines des équipes nationales, journalistes et internautes appelés à désigner le meilleur joueur de l'année 2019-20, l'ont donc préféré à Messi et Ronaldo, aux statistiques encore géantes mais pénalisés par le bilan de leurs équipes respectives.

L'Argentin de 33 ans, encore meilleur buteur de Liga avec le Barça la saison dernière, a cédé le championnat au Real et quitté la C1 sur une raclée historique en quarts face au Bayern (8-2). A 35 ans, le Portugais Ronaldo s'est approché des 40 buts dans une saison conclue par une élimination dès les huitièmes face à Lyon.

Le club français a vu son ancienne défenseuse Lucy Bronze, partie de l'OL cet été après son troisième sacre consécutif en Ligue des champions, remporter le prix de meilleure joueuse.

L'Anglaise de 29 ans, désormais à Manchester City, s'est montrée "surprise" de gagner devant son ancienne capitaine Wendie Renard et l'attaquante danoise Pernille Harder, les deux autres finalistes.

"Gagner ce trophée cette année, je vais l'apprécier plus que tout. Je me souviendrai de ce moment pour le reste de ma vie", a-t-elle commenté.

Autre déception pour l'OL: son coach Jean-Luc Vasseur n'a pas



reçu le prix d'entraîneur de l'année des féminines, décerné à la sélectionneuse des Pays-Bas Sarina Wiegman.

Le lot de consolation est venu de Sarah Bouhaddi (34 ans), désignée meilleure gardienne de l'exercice 2019-20. Elle succède à la Néerlandaise Sari van Veenendaal.

Chez les messieurs, le trophée est tombé dans les gants de l'Allemand Manuel Neuer, capitaine du Bayern seulement pris à défaut

deux fois durant le "Final-8" remporté par les Munichois en août.

Il s'agit "d'une des plus belles saisons de ma carrière", avec une performance "incroyable" en conclusion à Lisbonne, a commenté le portier de 34 ans, préféré au Slovène Jan Oblak, dernier rempart de l'Atlético Madrid, et au Brésilien Alisson Becker de Liverpool.

Les Reds peuvent se consoler avec le prix d'entraîneur de l'année décerné à l'Allemand Jürgen

Klopp, déjà sacré l'an passé et qui a offert en juin à Liverpool un titre de champion d'Angleterre derrière lequel il courrait depuis trente ans.

Enfin, le prix Puskas du plus beau but de l'année a été remis au Sud-Coréen Heung-min Son, auteur d'un raid solitaire mémorable avec Tottenham, effaçant la moitié de l'équipe de Burnley par ses dribbles et son accélération foudroyante avant de conclure l'action sans trembler.

## Dopage : La Russie exclue pour deux ans, pas ses athlètes

Gréant du sport mondial puni pour une cascade de tricheries, la Russie a été exclue pour deux ans des grandes compétitions internationales, mais ses athlètes pourront concourir sous bannière neutre s'ils n'ont jamais été convaincus de dopage, a tranché jeudi le Tribunal arbitral du sport (TAS).

L'Agence mondiale antidopage (AMA), qui réclamait l'an dernier quatre ans de mise au ban et des conditions plus drastiques pour les sportifs russes, s'est néanmoins dite "heureuse d'avoir remporté cette affaire qui fera date", selon son président Witold Banka à Montréal.

Après quatre jours d'audience à huis clos début novembre, les trois arbitres désignés par le TAS ont "clairement confirmé" les conclusions de l'autorité de Montréal, "selon lesquelles les autorités russes ont effrontément et illégalement manipulé les données du laboratoire de Moscou, dans le but de dissimuler un programme de dopage institutionnalisé", a souligné M. Banka.

Ils se sont cependant montrés bien plus cléments sur les conséquences de cette tricherie, afin de "promouvoir un changement de culture et d'encourager la prochaine génération d'athlètes

russes à participer à un sport international propre", expliquent les trois arbitres dans leur décision.

Les mesures infligées aux Russes, qui prendront fin le 16 décembre 2022, incluent donc les JO de Tokyo à l'été prochain et les JO-2022 de Pékin, mais pas ceux de Paris en 2024. Surtout, elles toucheront avant tout les symboles de l'Etat russe, épargnant les sportifs eux-mêmes.

Ainsi, les officiels russes - président inclus - ne pourront assister aux grandes compétitions internationales, le drapeau russe n'y sera pas montré, l'hymne russe ne sera pas joué, et la Russie ne pourra accueillir aucun événement sportif majeur.

Cette mise au ban de Vladimir Poutine est "inacceptable", a réagi à Moscou Stanislav Pozdnyakov, président du Comité olympique russe, se réjouissant cependant que les sportifs russes ne soient pas "collectivement" punis.

Tout athlète pourra en effet concourir sous bannière neutre à moins qu'il n'ait été "suspendu par une autorité compétente": la possibilité est plus large que prévu par l'AMA, qui imposait aux sportifs concernés de démontrer leur absence de

recours au dopage.

Restera à préciser comment cette dérogation peut s'appliquer aux sports collectifs et notamment à la phase finale de la Coupe du monde de football, qui s'achèvera le 18 décembre 2022 au Qatar.

"Echapper une fois de plus à des conséquences significatives et proportionnelles aux crimes, sans parler d'une réelle exclusion, est un coup catastrophique porté aux athlètes propres, à l'intégrité du sport et à l'Etat de droit", a tempêté Travis Tygart, le patron de l'agence antidopage américaine USADA, critique de longue date de la gestion du dossier russe.

D'une ampleur inédite dans l'histoire sportive, le contentieux russe dure depuis 2010, implique les services secrets et le ministère russe des Sports, et a attisé les tensions entre Moscou et les instances sportives perçues comme des instruments de domination occidentale.

"On empêche, par des moyens pas très sportifs, nos athlètes d'atteindre les succès qu'ils méritent", lançait encore Vladimir Poutine en octobre.

Il y a dix ans, la coureuse russe de demi-fond

Yuliya Stepanova et son mari Vitaly, ex-contrôleur de l'agence russe antidopage (Rusada), avaient alerté l'AMA du dopage institutionnalisé en Russie, puis avaient fini par se tourner vers la chaîne allemande ARD, qui avait diffusé à partir de décembre 2014 une série de documentaires accablants.

Le scandale avait tourné au roman d'espionnage quand Grigory Rodchenkov, forcé de démissionner du laboratoire de Moscou qu'il dirigeait et réfugié aux Etats-Unis, avait avoué au printemps 2016 avoir orchestré pendant des années la dissimulation du dopage russe en coordination avec le ministère des Sports, alors dirigé par Vitaly Mutko, un proche de Vladimir Poutine. Pour égarer les observateurs de l'AMA aux JO-2014 de Sochi, avait expliqué le scientifique, son équipe escamotait les flacons d'urine des athlètes russes par un "trou de souris" conduisant à un membre du FSB, les services secrets russes.

L'espion, déguisé en agent d'entretien, descellait le capuchon censé être inviolable avec un outil de chirurgien tordu pour l'occasion, puis remplaçait le contenu par de l'urine "propre" stockée au préalable.



# De belles affiches et deux derbies prometteurs au programme de la 4<sup>ème</sup> manche de la Botola

Le championnat national de football, dit Botola Pro D1 « Inwi » se poursuivra ce week-end pour le compte de la quatrième journée qui sera marquée par de belles affiches et deux derbies qui s'annoncent sous de bons auspices.

Le bal de cette manche sera ouvert samedi par la programmation de quatre matches qui ne manqueront point d'attrait. A commencer par le choc RSB-Raja, deux formations qui n'ont pas tardé à annoncer la couleur et qui ne comptent absolument pas lâcher prise.

Les Berkani, dont la machine tourne à plein régime, auront fort à faire devant des Verts sommés de bien négocier cette rencontre et de gérer leurs efforts en perspective de leur déplacement lundi au Sénégal pour disputer le match aller du premier tour de la Ligue des champions contre l'équipe de Teungueth, prévu mardi prochain. Même jour où la RSB devra affronter en Coupe de la Confédération en déplacement la formation mauritanienne de Tevragh-Zeina.

Si le Raja sera attendu de pied ferme à Berkane, le WAC qui se produira à la maison devra se méfier d'un HUSA qui veut limiter les dégâts. Le Hassania aspire à retrouver la bonne cadence face à un gros morceau qui a certes gagné deux matches mais sans convaincre, confirmant ses misères par une défaite qui aurait pu être une sévère correction face à l'O.S.C.

Le WAC qui sera privé de certains de ses éléments dont le plus en vue reste Achraf Dari, suspendu, est appelé à montrer un autre visage, celui d'une équipe en mesure de jouer à fond ses chances sur tous les tableaux où elle est engagée. Pour le moment en tout cas, les prestations des Rouges ne prêtent guère à la confiance.

Contrairement à un Chabab de Mohammedia qui jusqu'ici parvient à rendre des copies satisfaisantes avec deux victoires et un match nul, en plus d'une qualification au tour des seizièmes de finale de la Coupe du Trône. En accueillant le Rapide Oued Zem, club qui a démarré l'exercice par une série de déconfitures, la formation fédérale est largement favorite sur le papier. La réalité du terrain peut s'avérer tout autre mais c'est aux poulains de



Youssef Fertout de provoquer leur chance et de renverser la donne.

Pour ce qui est des confrontations dominicales, comme précité, deux derbies sont à l'ordre du jour. Il y aura celui du Nord entre l'IRT, leader et qui tient à le rester, et le MAT, capable de créer la surprise.

Le derby de la capitale entre l'ASFAR et le FUS est à placer sous le signe de l'équilibre. Les Militaires, qui restent sur une victoire en dehors de leur base aux dépens du RCAF, aspirent à sauvegarder cet élan fait pour apaiser les vives critiques des supporters. Quant au Fath, dont les performances fonctionnent en dents de scie, il est outillé pour s'en sortir à bon compte de cette opposition.

Enfin, le Mouloudia d'Oujda d'Abdeslam Ouaddou, plus que jamais sur la sellette, recevra la Renaissance de Zemamma, lanterne rouge, au moment où le DHJ, en quête de sa première victoire de la saison, défiera un MAS décidé à glaner un maximum de points qui lui seront d'un grand apport en fin de championnat.

Mohamed Bouarab

## Divers

### Botola Pro D2

Voici le programme de la 4<sup>ème</sup> journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football.

Samedi à 15h00  
ASS-UTS  
KACM-RAC  
RBM-CAK  
Dimanche à 15h00  
WST-KAC  
OD-IZK  
WAF-JSS

A noter que les matches SM-OCK et TAS-CJBG devaient avoir lieu vendredi

### Beach soccer

La sélection nationale de beach soccer s'est inclinée face à son homologue des Emirats arabes unis (2-3), au terme d'un match amical disputé jeudi au Complexe Mohammed VI de football à Salé.

Les deux réalisations des hommes de Mustapha El Haddaoui ont été l'œuvre de Younes El Asas et Amine El Bidouri.

Les deux sélections devaient se retrouver vendredi pour une seconde confrontation amicale. Ces deux matches amicaux s'inscrivent dans le cadre des préparatifs des Lions de l'Atlas aux prochaines échéances.

### Triathlon

La Fédération Royale marocaine de triathlon tiendra, le 26 décembre (à 15h) par visioconférence, son Assemblée générale au titre de la saison 2019-2020, annonce-t-elle dans un communiqué.

La fédération a précisé que l'ordre du jour de cette assemblée comprendra l'examen des rapports moral et financier, les délibérations sur le projet de budget pour l'exercice 2021, et la discussion du programme national pour la saison 2020-2021, ainsi que la consultation du rapport de l'auditeur.

## Programme avec arbitres

### Samedi

(15h30) CAYB-OCS au Complexe municipal de Berrechid (Hicham Tamsamani)

(17h30) WAC-HUSA au Complexe Mohammed V de Casablanca (Abdelaziz Lamsalek)

(19h30) RSB-RCA au stade municipal de Berkane (Yassine Bouslim)

(19h30) SCCM-RCOZ au stade Bachir de Mohammedia (Samir Guezzaz)

### Dimanche

(15h30) AS FAR-FUS au Complexe Moulay Abdellah de Rabat (Redouane Jiyed)

(17h30) MCO-RCAZ au stade d'Honneur à Oujda (Jamal Belbassri)

(19h30) IRT-MAT au Grand stade de Tanger (Samir Sabry)

(19h30) DHJ-MAS au stade El Abdi à El Jadida (Noureddine Jaafari)

# Le basket national parviendra-t-il à sortir de sa longue crise ?

Après 20 mois d'arbitrage, il sera enfin décidé du sort d'un dossier très chaud que tous les sportifs ont suivi, vu la popularité du basket-ball national.

Le comité provisoire a mis fin au suspense en arrêtant le 20 décembre 2020 comme date pour la tenue de l'Assemblée générale ordinaire et élective de l'instance fédérale, au palais des sports du Complexe sportif Moulay Abdellah à Rabat (14h30). Le Comité a indiqué dans un communiqué que «cette décision intervient après avoir réuni toutes les conditions nécessaires à la tenue de l'Assemblée de la Fédération Royale marocaine de basket-ball, une condition indispensable pour sortir de l'impasse ce sport populaire».

Au moment où toutes les parties prenantes du basketball national s'apprétaient à participer à l'Assemblée générale ordinaire, Noureddine Iraki, tête de liste, a déposé officiellement mardi un recours pour contester la liste de son adversaire Mustapha Aourach, l'ex-président de la FRMBB.

Jusqu'à ce jour, aucune réponse de la part

du comité provisoire ou du ministère du tulle n'a été rendue, ce qui laisse prédire que le suspense reste de rigueur quant à la tenue ou non de cette assemblée générale élective.

Dans le même contexte, il y a lieu de relever plusieurs défaillances dont la négligence simplement et purement de l'inscription à l'ordre du jour des rapports moral et financier. De plus, les candidats des deux listes, Noureddine Iraki et Mustapha Aourach, attendent jusqu'à ce jour la liste définitive des clubs recensés ainsi que l'attribution de leurs voix.

A signaler en dernier lieu que «toutes les mesures de précaution ont été prises, compte tenu de l'état d'urgence sanitaire en vigueur dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus et qu'une protocole sanitaire a été établi pour assurer la sécurité des participants à l'Assemblée dont le nombre a été limité», rapporte le communiqué du Comité provisoire chargé de la gestion de la Fédération Royale marocaine de basketball.

Abdelmajid Bouslim



## Un engouement spectaculaire pour les échecs né du confinement et d'une série américaine

Les mesures de confinement contre la Covid-19 et la mini-série américaine "Le Jeu de la Dame" diffusée sur Netflix ont suscité un "spectaculaire" engouement pour le jeu d'échecs en ligne, a déclaré à l'AFP le grand maître indien Vishwanathan Anand.

Contrairement aux nombreux sports ayant souffert cette année des mesures de confinement, les échecs ont bénéficié d'une embellie phénoménale, confirmée par la plateforme Chess.com qui a enregistré 2,5 millions de nouveaux membres sur le seul mois de novembre.

Cette flambée de passion pour le sport cérébral s'est clairement accentuée à partir de la fin octobre avec "la diffusion de la nouvelle série +Le Jeu de la Dame+ sur Netflix qui a eu un effet spectaculaire", affirme la star internationale, louant "la justesse du traitement" de sa discipline dans cette fiction.

Adaptée du roman éponyme de Walter Tevis, inspiré du champion américain Bobby Fischer et publié en 1983, l'action située dans les années 1950-1960 retrace l'ascension fulgurante d'une orpheline du Kentucky en proie aux addictions, Beth Harmon, dans l'univers des échecs encore dominé par les hommes.

Grâce à cette série en sept épisodes, "des gens assis chez eux



dans leur fauteuil ont pu découvrir le jeu d'échecs", se réjouit M. Anand, joint par téléphone à Chennai (l'ancienne Madras, sud) où il réside.

Les échecs avaient déjà rencontré pendant le confinement un tel succès que "désormais plus de 13 millions d'adeptes jouent en ligne", s'enthousiasme-t-il.

Né le 11 décembre 1969, Vishwanathan Anand figure au 16e rang du classement international d'échecs, au troisième en Asie et premier en Inde, autant dire qu'il fait partie de la crème de la crème des échecs. Il a remporté cinq titres

de champion du monde au long de sa carrière.

Le plus grand joueur d'échecs que l'Inde ait produit, — il a eu la chance de se mesurer aux plus grands tels que le célèbre Russe Garry Kasparov, Vladimir Kramnik, un autre Russe, ou encore l'Israélien d'origine biélorusse Boris Gelfand, — souligne qu'Internet a permis aux échecs de toucher plus amplement le public.

"Tout le monde, y compris quelqu'un qui ignore tout des règles des échecs, peut s'y mettre en ligne", assure M. Anand, "c'est une expérience adaptée, conçue pour

tous les publics".

Le grand maître a remporté en 2000, à l'âge de 30 ans, son premier titre de champion du monde, trois ans après la défaite historique du super-ordinateur Deep Blue face au champion du monde de l'époque Kasparov.

"J'étais à la jonction des générations. J'avais 17 ans quand la première base de données dédiée aux échecs est apparue. Et depuis cette époque jusqu'à ce jour, j'ai toujours considérablement travaillé avec les ordinateurs", raconte-t-il.

"Les ordinateurs ont changé la façon dont on étudie le jeu. Tout

individu, aussi nul et isolé soit-il, se retrouve assis en face du meilleur joueur d'échecs du monde, prêt à répondre n'importe quand à n'importe quelle de ses questions", fait-il valoir.

"C'est un peu comme si vous aviez Roger Federer ou Diego Maradona dans votre salon qui vous dirait : 'tout ce que vous voulez savoir, je vous l'enseignerai'. Les programmes de jeux d'échecs ont un impact équivalent", explique-t-il encore.

Au moment du grand confinement, le champion indien est resté bloqué trois mois en Allemagne, où il disputait un tournoi loin de chez lui, dans l'attente d'un vol de retour vers l'Inde.

Aussi, en cette année singulière, il a pu mesurer toutes les limites de la technologie et l'absolue nécessité des échanges humains physiques. Rien ne saurait jamais reproduire et encore moins remplacer les sensations et l'atmosphère d'un tournoi vécu en direct, dit-il, l'expérience et l'intensité du face-à-face en chair et en os.

"Pour jouer vraiment, il faut connaître l'impression que procure le fait d'être assis dans une salle, en ressentir toute la tension", insiste-t-il, "j'ai besoin de me souvenir de tout ça, ce fut une très, très longue pause. L'activité du monde n'avait encore jamais été réduite à ce point-là."

## Gâteau aux pommes et à la cannelle



### Ingrédients

4 oeufs  
150 g de sucre semoule  
2 sachets de sucre vanillé  
12 cl d'huile de tournesol  
250 g de farine  
2 pincées de sel  
14 g de levure chimique  
125 g de yaourt nature  
Pour garnir :  
1 pomme  
1 c. à thé de cannelle  
50 g d'amandes effilées ou concassées  
1 c. à soupe de sucre semoule  
Pour le décor :  
1 c. à soupe de sucre glace

### Préparation

Fouetter les œufs avec le sucre et le sucre vanillé jusqu'à ce que le mélange blanchisse et double de volume.  
Incorporer en filet l'huile tout en

fouettant le mélange pour qu'il reste aéré. Tamiser la farine avec la levure et le sel. Incorporer la farine à la préparation aux œufs par petites quantités et en mélangeant délicatement pour avoir une pâte homogène.

Rajouter le yaourt à la pâte pour l'alléger.

Verser la pâte dans un moule de 24cm de diamètre tapissé de papier de cuisson. Râper la pomme au-dessus de la pâte, égaliser la surface à l'aide d'une fourchette. Saupoudrer de cannelle. Décorer d'amandes effilées. Saupoudrer de sucre semoule.

Cuire au four préchauffé à 180°C pendant 45mn environ.

Sortir le gâteau du four et le laisser refroidir complètement avant de le démouler.

Saupoudrer le gâteau de sucre glace avant de le servir.

## La mission des prochains astronautes sur la Lune

### Ramasser 85 kg d'échantillons

La Nasa a publié récemment un épais rapport énumérant les multiples opérations scientifiques que les deux futurs astronautes américains qui marcheront sur la Lune devront réaliser, au plus tôt en 2024.

L'objectif idéal : rapporter sur Terre 85 kilogrammes d'échantillons de divers matériaux prélevés en surface et dans le sous-sol, soit plus que les 64 kg rapportés en moyenne par les missions Apollo entre 1969 et 1972.

"La Lune a un vaste potentiel scientifique que les astronautes vont nous aider à exploiter", a déclaré Thomas Zurbuchen, administrateur associé pour la science à la Nasa, en présentant ce rapport rédigé par des scientifiques de l'agence américaine et du monde académique.

La mission Artémis 1 testera la nouvelle fusée lourde SLS avec la capsule Orion sans humain à bord, fin 2021 au plus tôt. Artémis 2 emmènera des astronautes autour de la Lune en 2023, sans alunir. Enfin Artémis 3 enverra deux astronautes sur le sol lunaire, dont la première femme, en théorie en 2024.

Sept objectifs scientifiques ont été fixés par la Nasa pour cette mission Artémis 3, notamment la compréhension des processus planétaires et l'origine des matières volatiles des pôles de la Lune.

Les astronautes n'auront que 6 jours et demi

sur la Lune au maximum, et chaque minute de leur temps sera comptée.

Les auteurs du rapport veulent améliorer leurs conditions de travail par rapport aux missions Apollo, notamment pour les aider à mieux sélectionner les échantillons les plus intéressants. Contrairement à la dernière mission Apollo en 1972, aucun géologue ne fera partie de l'équipe.

Les experts incitent donc la Nasa à prévoir un lien de communication vidéo à haut débit pour que les astronautes puissent être épaulés par une équipe de scientifiques au sol.

Ils appellent aussi l'agence à développer des appareils scientifiques plus économes en poids et capables de réaliser plusieurs mesures à la fois, afin de tenir dans l'alunisseur qui reste à construire (trois projets de sociétés privées sont en concurrence, la Nasa n'a pas encore attribué le contrat). Et pourquoi pas à envoyer en avance sur le site choisi des instruments scientifiques, voire un générateur d'énergie — et un rover, qui, pour l'instant, n'est prévu que pour les missions suivantes. Tout cela servira à la construction future du "camp de base Artémis", prévu pour la fin de la décennie, à condition que le prochain président américain, Joe Biden, et le Congrès acceptent de financer les dizaines de milliards de dollars requis.